



**Jolicoeur
& Associés**
ÉTUDES ET SONDAGES

EVALUATIONCONSEIL.COM
Bureau d'évaluation de programmes

CENTRE NATIONAL DE SONDAGE
www.sondagecns.com

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE APRÈS LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

RAPPORT DE RECHERCHE

Préparé pour :

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

10 Février 2009

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	4
FAITS SAILLANTS.....	8
1 – AVIS D'INSCRIPTION.....	10
1.1 – RÉCEPTION DE L'AVIS D'INSCRIPTION	10
2 – MANUEL DE L'ÉLECTEUR	12
2.1 – LECTURE DU MANUEL DE L'ÉLECTEUR	12
2.2 – QUALITÉ DU MANUEL DE L'ÉLECTEUR	13
3 – CARTE DE RAPPEL	14
3.1 – RÉCEPTION DE LA CARTE DE RAPPEL	14
3.2 – QUALITÉ DE LA CARTE DE RAPPEL	15
4 – SITE WEB.....	16
4.1 – CONSULTATION DU SITE WEB DU DGE	16
5 – DEMANDES D'INFORMATION	19
5.1 – VISITES AU BUREAU DU DIRECTEUR DU SCRUTIN	19
5.2 – APPRÉCIATION DES SERVICES OFFERTS PAR LES BUREAUX DES DIRECTEURS DU SCRUTIN	20
5.3 – UTILISATION DES SERVICES TÉLÉPHONIQUES	21
5.4 – SERVICE TÉLÉPHONIQUE UTILISÉ	22
5.5 – APPRÉCIATION DES SERVICES TÉLÉPHONIQUES	23
6 – COMMISSION DE RÉVISION.....	24
6.1 – UTILISATION DES SERVICES OFFERTS PAR LA COMMISSION DE RÉVISION.....	24
6.2 – APPRÉCIATION DES SERVICES OFFERTS PAR LA COMMISSION DE RÉVISION.....	25
7 – LE VOTE.....	26
7.1 – PARTICIPATION À LA DERNIÈRE ÉLECTION PROVINCIALE	26
8 – SATISFACTION GLOBALE	32
8.1 – SATISFACTION GLOBALE	32
9 – INTÉRÊT POUR DE NOUVELLES MODALITÉS	35
9.1 – INTÉRÊT FACE AU VOTE ÉLECTRONIQUE.....	35
9.2 – INTÉRÊT POUR LE VOTE PAR INTERNET OU PAR TÉLÉPHONE	37
9.3 – LE MOMENT DU VOTE	38
9.4 – LE VOTE PAR CORRESPONDANCE	40

10 – FINANCEMENT POLITIQUE	41
10.1 – L'INTERDICTION AUX ENTREPRISES	41
10.2 – LA CONTRIBUTION MAXIMALE PERMISE	43
10.3 – LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	45
10.4 – LE RESPECT DES RÈGLES	46
CONCLUSION	49
ANNEXES	52
ANNEXE A TABLEAU AIRMS	53
ANNEXE B QUESTIONNAIRES AVEC FRÉQUENCES.....	54

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Ce document présente les données recueillies dans le cadre du « Sondage dans le but d'évaluer la satisfaction de la clientèle après les élections générales ». Cette étude a été réalisée par le bureau de recherche *Jolicoeur et Associés* et sa division *Centre National de Sondage*, pour le compte du Directeur général des élections du Québec (DGE).

Le lecteur trouvera en annexe le questionnaire contenant les fréquences. Nous rappelons au lecteur que, dans les graphiques et les tableaux du présent document, la somme des pourcentages, calculée à partir de chiffres arrondis, ne correspond pas forcément à 100. Ainsi, une variation maximale de plus ou moins 1 % peut être observée.

Contexte de l'étude

Valorisant le plein exercice du droit de vote et la participation citoyenne à la vie démocratique et ayant pour mission d'assurer la tenue des élections et des référendums, de garantir le plein exercice des droits électoraux et de promouvoir les valeurs démocratiques de la société québécoise, le Directeur général des élections du Québec (DGE) est donc soucieux de la qualité des services offerts aux citoyens dans l'exercice de leurs droits électoraux.

Ainsi, le DGE désirait mesurer la satisfaction des électeurs à l'égard des services reçus. L'enquête visait donc les objectifs suivants :

- Mesurer l'atteinte des engagements de la *Déclaration de services aux citoyens* afin de rendre compte des résultats obtenus dans le prochain rapport annuel;
- D'élaborer des engagements pour le prochain Plan d'amélioration des services;
- Rendre compte de l'atteinte de l'objectif institutionnel 2.1 du *Plan stratégique 2005-2009* du DGE, soit d'améliorer l'accès au vote et de favoriser son exercice.

Questionnaire

Le questionnaire a été révisé par l'équipe professionnelle de Jolicoeur et Associés, à partir d'une ébauche fournie par le Directeur général des élections du Québec.

Le mandat consistait à effectuer une consultation sous forme de sondage téléphonique auprès de 1 000 personnes âgées de 18 ans et plus, résidant au Québec et possédant la citoyenneté canadienne (droit de vote).

Le questionnaire utilisé dans le cadre de cette enquête vous est présenté à l'annexe B.

Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage devait permettre de compléter 1 000 entrevues auprès de ménages québécois, dans trois strates géographiques distinctes :

- 500 entrevues dans la RMR de Montréal;
- 100 entrevues dans la RMR de Québec;
- 400 entrevues dans les autres régions du Québec.

L'échantillon a été produit par la firme Échantillonneur ASDE. Il s'agissait d'un échantillon probabiliste stratifié avec génération aléatoire de numéros de téléphone.

Collecte des données

Les élections ayant eu lieu le lundi 8 décembre 2008, la collecte de données a été effectuée du 9 décembre 2008 au 9 janvier 2009. Ainsi, 1 001 entrevues ont été complétées dont 955 en français et 46 en anglais. Le taux de réponse obtenu est de 39,3 %, avec une marge d'erreur de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Le rapport administratif des appels vous est présenté à l'annexe A.

Nous avons effectué une sélection aléatoire parmi les personnes âgées de 18 ans et plus dans chaque ménage sondé, par le biais d'un dénombrement du nombre de personnes âgées de 18 ans et plus, puis d'une sélection au hasard d'une de ces personnes.

Pondération et traitement des données

Les entrevues ont été compilées dans le logiciel *Interviewer Windows* de Voxco et traitées à partir du logiciel *Stat-XP*.

La pondération appliquée aux données tient compte du nombre de personnes éligibles dans le ménage et de la distribution conjointe de l'âge, du sexe, de la région et de la langue maternelle selon les dernières données de Statistiques Canada.

FAITS SAILLANTS

- Près de neuf répondants sur dix, soit 87 %, ont déclaré avoir reçu, au début de la récente période électorale, un avis d'inscription aux électeurs.
- Parmi les personnes ayant reçu l'avis à l'électeur, 18 % affirment avoir lu le feuillet d'information « Le manuel de l'électeur ».
- La grande majorité des répondants (80 %) ont déclaré avoir reçu la carte de rappel.
- 5 % des répondants déclarent avoir consulté le site Web du DGE pendant la période électorale.
- Parmi ceux qui ont consulté le site Web du DGE, les deux principales raisons évoquées sont : trouver la localisation des bureaux de vote et l'information pour faire partie du personnel électoral.
- Au cours de la période électorale, 5 % des électeurs se sont rendus au bureau du directeur du scrutin.
- 3 % des électeurs ont fait appel aux services téléphoniques.
- Très peu de répondants (1 %) affirment avoir visité le bureau du directeur du scrutin pour s'inscrire ou pour apporter une correction à l'inscription à la liste électorale.
- Presque huit personnes sur dix (79 %) déclarent avoir voté lors de la dernière élection provinciale du 8 décembre 2008. Ce taux de participation a diminué de 8 % par rapport à 2007.
- La grande majorité des répondants (84 %) sont allés voter au bureau de vote ordinaire et 14 % ont déclaré avoir voté au bureau de vote par anticipation.
- Presque tous les électeurs (91 %) ont attendu moins de dix minutes pour voter.
- En 2008, une forte majorité d'électeurs (91 %) sont très satisfaits du temps d'attente, soit moins de dix minutes.

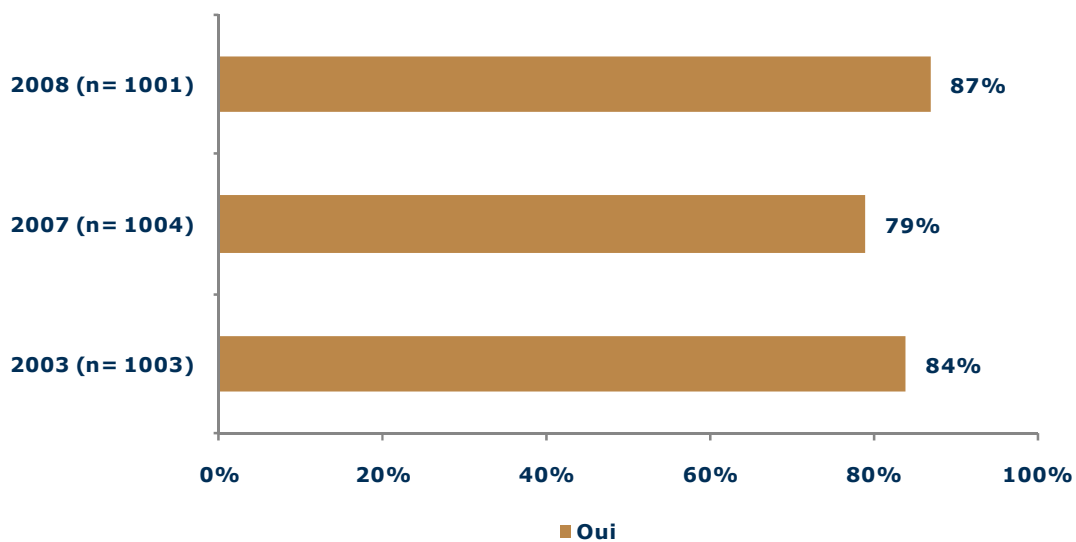
- En 2008, 95 % des répondants sont satisfaits des services du DGE. Ainsi, la note accordée est de 8,7 sur 10 alors qu'elle était de 8,4 en 2007.
- Le tiers des répondants (34 %) ne sont pas du tout d'accord à ce que le vote soit électronique. Pourtant, 35 % d'entre eux seront très intéressés à voter de façon électronique si des mesures de sécurité le permettent.
- Plus qu'en 2007, la population est en général favorable à ce que les élections provinciales se tiennent à une date fixe, après un mandat de durée prédéterminée. Le vote le dimanche génère autant d'attitudes positives que négatives.
- Un peu plus de la moitié des répondants, soit 52 %, savent qu'au Québec, la loi interdit aux entreprises et autres personnes morales de participer au financement des partis politiques et des candidats. En 2007, la proportion était semblable, à 51 %.
- Une nette majorité des répondants (70 %) est d'accord avec le principe d'interdire les contributions des entreprises et autres personnes morales au financement des partis politiques.
- Trois personnes sur dix (32 %) savent qu'un électeur peut contribuer jusqu'à un maximum de 3 000 \$ par année par parti politique.
- La grande majorité des répondants (72 %) sont d'avis que ce maximum de 3 000 \$ par année, par parti politique, est correct. Cette proportion est semblable en 2007 et 2003.
- La proportion de répondants qui ont affirmé avoir contribué au financement d'un parti politique ou d'un candidat au provincial est de 16 %.
- Plus de la moitié (59 %) des répondants pensent que les règles concernant le financement des partis politiques et des candidats sont toujours ou la plupart du temps respectées par les Québécois.
- Une plus faible proportion des répondants affirme avoir eu connaissance d'un événement où les règles de financements politiques provinciales n'ont pas été respectées en 2008, comparativement à 2007.

1 – AVIS D'INSCRIPTION

1.1 – Réception de l'avis d'inscription

Près de neuf répondants sur dix, soit 87 %, ont déclaré avoir reçu, au début de la récente période électorale, un avis d'inscription aux électeurs que le Directeur général des élections a fait parvenir par la poste.

Réception de l'avis d'inscription (Q1)



Q1. Au début de la récente période électorale, le Directeur général des élections vous a fait parvenir par la poste un avis sur lequel apparaissait le nom des électeurs de votre domicile inscrits sur la liste électorale. (au besoin : la carte : « Êtes-vous inscrit sur la liste électorale? ») Avez-vous reçu cet avis à l'électeur?

1.2 – Qualité de l'avis d'inscription

La qualité de l'avis d'inscription a été évaluée selon trois indicateurs : la rapidité de la réception de cet avis, sa clarté et la présence des informations nécessaires, c'est-à-dire l'exhaustivité. Des trois indicateurs, c'est la clarté qui obtient la note la plus élevée, suivi de la présence des informations nécessaires et de la rapidité de réception. Notons que l'écart des notes entre les trois indicateurs est faible. De même, il n'y a pas de différence significative entre les trois périodes à l'étude.

Qualité de l'avis d'inscription			
	Moyenne sur 10		
	2008 (n=877)	2007 (n=762)	2003 (n=840)
A) L'avis d'inscription est arrivé rapidement après l'annonce des élections	8,6	8,4	8,4
B) L'avis d'inscription contenait des informations claires	8,9	8,9	8,9
C) L'avis d'inscription contenait toutes les informations nécessaires	8,8	8,9	8,6

Q2. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

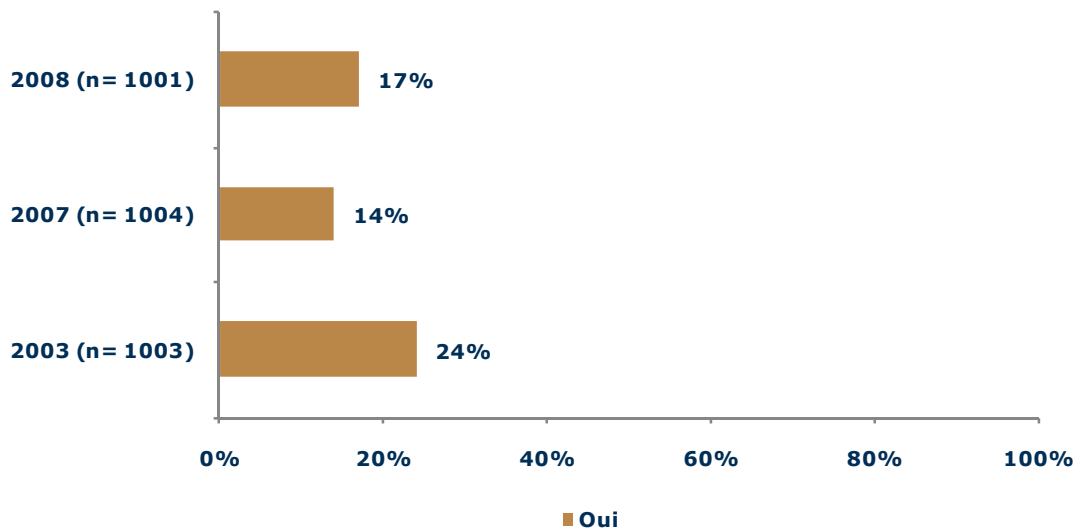
Jolicoeur et Associés Janvier 2009

2 – MANUEL DE L'ÉLECTEUR

2.1 – Lecture du manuel de l'électeur

Parmi les personnes ayant reçu l'avis à l'électeur, 17 % affirment avoir lu le feuillet d'information « Le manuel de l'électeur ».

Lecture du manuel de l'électeur (Q3)



Q3. Un feuillet d'information intitulé « Le manuel de l'électeur » accompagnait cet avis. Avez-vous lu ce manuel de l'électeur?

2.2 – Qualité du manuel de l'électeur

Le manuel de l'électeur a été évalué selon trois critères : la clarté, l'exhaustivité et l'utilité. De ces trois critères, la clarté est en première place, suivie par l'exhaustivité et l'utilité. Ces résultats démontrent une amélioration de l'opinion des électeurs quant au contenu du manuel.

Qualité du manuel de l'électeur			
	Moyenne sur 10		
	2008 (n=171)	2007 (n=147)	2003 (n=233)
A) Le manuel de l'électeur contenait des informations claires	9,2	8,6	8,8
B) Le manuel de l'électeur contenait toutes les informations nécessaires	9,1	8,6	8,6
C) Le manuel de l'électeur était utile	8,5	8,0	8,4

Q4. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

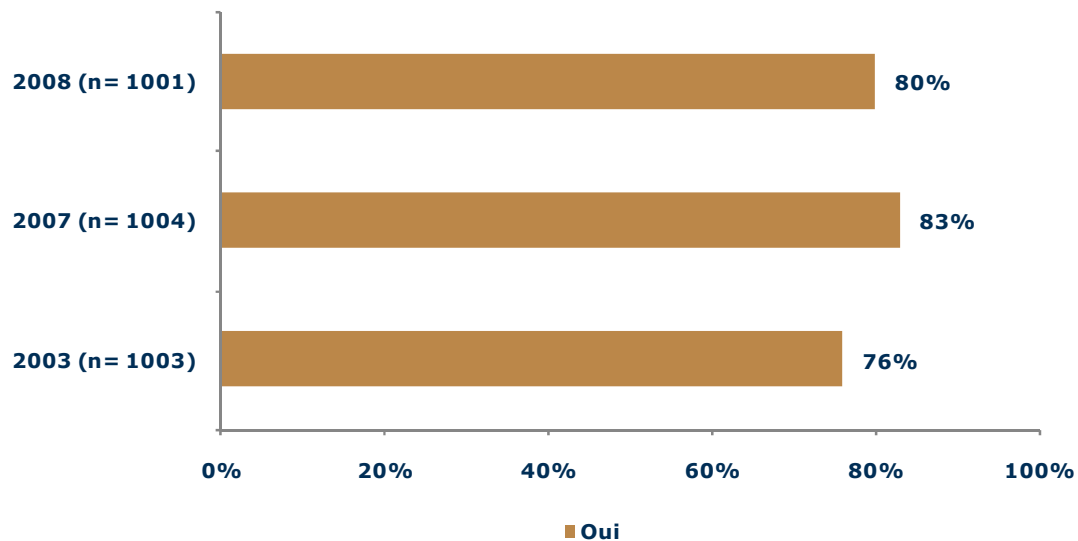
Jolicoeur et Associés Janvier 2009

3 – CARTE DE RAPPEL

3.1 – Réception de la carte de rappel

La grande majorité des répondants (80 %) ont déclaré avoir reçu la carte de rappel indiquant l'endroit des bureaux de vote ainsi que le nom des candidats de chaque circonscription. Cette proportion est semblable à celle de l'année 2007.

Réception de la carte de rappel (Q5)



Q5. Dans la semaine qui précède le jour du vote, le Directeur général des élections vous a fait parvenir une carte de rappel vous indiquant l'endroit de votre bureau de vote ainsi que le nom des candidats de votre circonscription. Avez-vous reçu cette carte de rappel?

3.2 – Qualité de la carte de rappel

La qualité de la carte de rappel a été évaluée selon trois critères : le délai, la clarté et l'exhaustivité. Parmi les personnes qui ont reçu la carte de rappel, on remarque que les notes sont très semblables à celles des années 2003 et 2007.

Qualité de la carte de rappel			
	Moyenne sur 10		
	2008 (n=794)	2007 (n=833)	2003 (n=757)
A) La carte de rappel est arrivée avant le jour de l'élection	9,4	9,4	9,3
B) La carte de rappel contenait des informations claires	9,4	9,2	9,3
C) La carte de rappel contenait toutes les informations nécessaires	9,3	9,3	9,2

Q6. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

4 – SITE WEB

4.1 – Consultation du site Web du DGE

Concernant la consultation du site Web du DGE, 5 % des répondants déclarent avoir consulté le site du DGE pendant la période électorale. Cette proportion est similaire à celle de l'année 2007.

Consultation du site Web du DGE		
	2008 (n= 1001) (%)	2007 (n=1004) (%)
Oui	5	5
Non	95	95

Q7. Au cours de la période électorale, avez-vous consulté le site Internet du Directeur général des élections du Québec?

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

4.2 – Raisons de la consultation du site

Les principales raisons pour lesquelles les 46 répondants ont consulté le site Web du DGE sont en ordre d'importance : la localisation des bureaux de vote, l'information ou l'inscription pour faire partie du personnel électoral et l'information sur les candidats et/ou les partis. L'utilisation du site Web pour faire partie du personnel électoral est un usage qui apparaît en plus grande proportion en 2008.

Raisons de la consultation du site		
Raisons	2008 (n=46) (%)	2007 (n=45) (%)
Localisation des bureaux/ Où voter	31	32
Information ou inscription pour faire partie du personnel électoral	28	6
Information sur les candidats / les partis	17	25
Information sur les heures d'ouverture des bureaux de scrutin	13	5
Information sur le vote par anticipation	13	--
S'inscrire comme électeur/Changement d'adresse	10	6
Statistique sur les votes/Taux de participation/Historique/Sondages	2	--
Information sur les résultats du scrutin	2	5
Information sur le financement électoral	0	--
Autres raisons	5	--

Q8 Pour quelle(s) raison(s) ? (total de deux mentions par répondant)

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

4.3 – Appréciation du site Web du DGE

L'appréciation du site Web du DGE a été évaluée selon trois caractéristiques : la clarté de l'information, l'exhaustivité de l'information et la facilité de trouver l'information. Les notes sont similaires à celles de l'année 2007.

Appréciation du site Web du DGE		
	Moyenne sur 10	
	2008 (n=45)	2007 (n=44)
A) Les informations sur le site Web du Directeur général des élections sont claires	8,3	8,3
B) Les informations sur le site Web sont complètes	8,4	8,2
C) Il est facile de retrouver l'information qu'on recherche sur le site Web	8,1	8,0

Q9. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

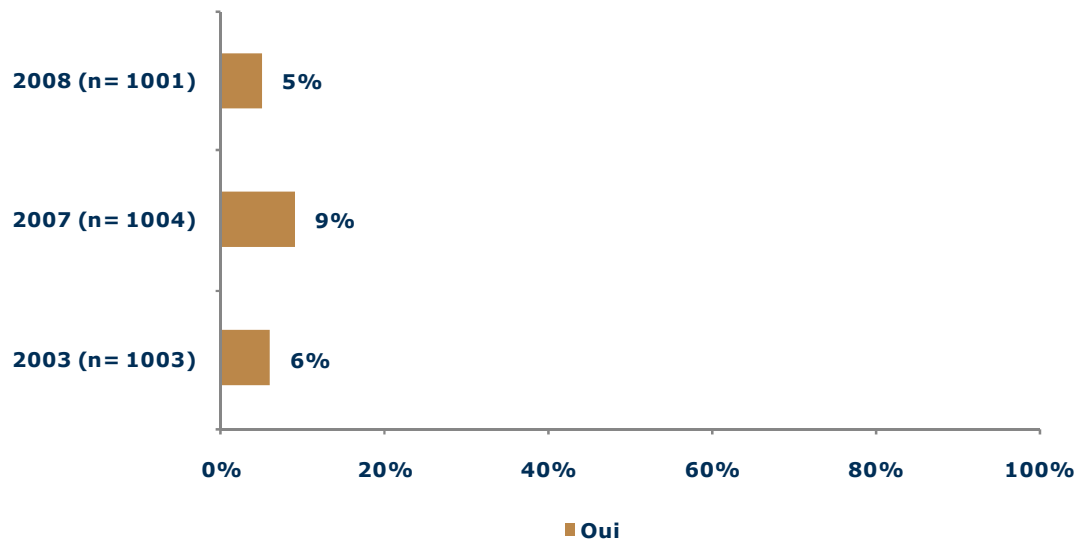
Jolicoeur et Associés Janvier 2009

5 – DEMANDES D'INFORMATION

5.1 – Visites au bureau du directeur du scrutin

Au cours de la période électorale, 5 % des électeurs se sont rendus au bureau du directeur du scrutin.

Visites au bureau du directeur du scrutin (Q10)



Q10. *Au cours de la période électorale, vous êtes-vous rendu au bureau du directeur du scrutin de votre circonscription?*

5.2 – Appréciation des services offerts par les bureaux des directeurs du scrutin

L'appréciation des services offerts dans les bureaux des directeurs du scrutin a été mesurée selon plusieurs critères. La courtoisie du personnel est le critère qui a eu la note la plus élevée, suivi de la rapidité de réponse, de la capacité du personnel à répondre clairement aux questions et de la fiabilité de l'information. En général, les pointages obtenus en 2008 sont plus faibles qu'en 2007. Notons cependant le faible nombre de répondants. Les plus grandes baisses observées concernent la facilité de compréhension de l'information et l'exhaustivité de l'information.

Appréciation des services offerts dans les bureaux des directeurs du scrutin			
	Moyenne sur 10		
	2008 (n=60)	2007 (n=97)	2003 (n=56)
A) Le bureau de scrutin de votre circonscription était facile à trouver	8,9	9,2	9,5
B) On vous a répondu rapidement	9,1	9,0	9,4
C) Le personnel a été courtois	9,6	9,4	9,6
D) Le personnel a tout fait pour résoudre votre problème	8,8	9,0	9,3
E) Le personnel a été en mesure de répondre à vos questions	9,0	9,2	9,4
F) L'information était fiable	9,0	9,4	9,5
G) L'information était complète	8,8	9,3	9,6
H) L'information était facile à comprendre	8,8	9,6	9,4
I) Le service que vous avez obtenu répondait à vos attentes	8,9	9,3	9,3

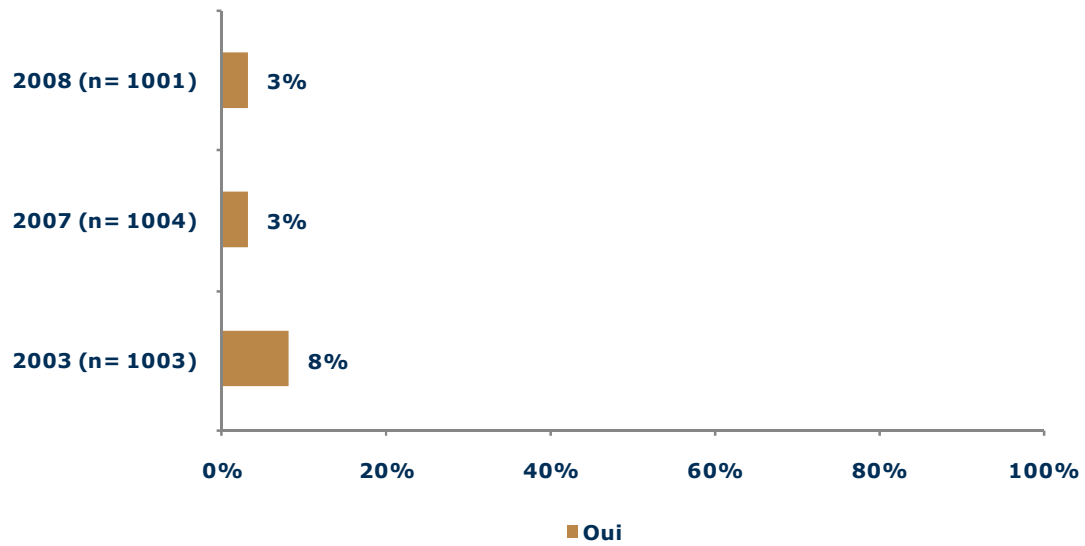
Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

Jolicoeur et Associés **Janvier 2009**

5.3 – Utilisation des services téléphoniques

Un total de 3 % des électeurs a fait appel aux services téléphoniques, que ce soit du directeur de scrutin de leur circonscription ou du centre de renseignements du DGE.

Utilisation des services téléphoniques (Q12)

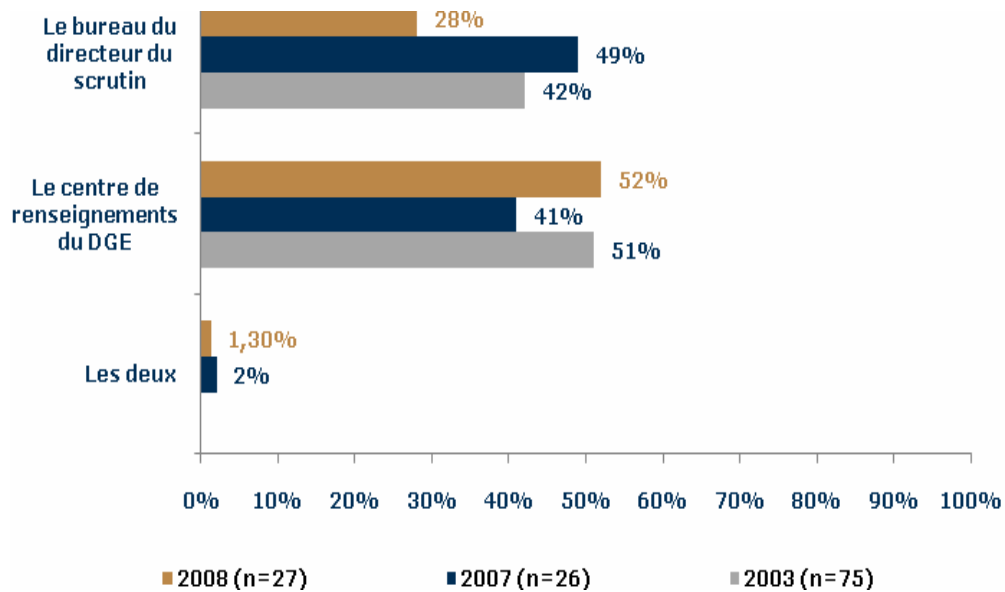


Q12. Lors de la dernière élection générale, avez-vous contacté le directeur du scrutin de votre circonscription ou le centre de renseignements du Directeur général des élections à Québec (1-888-ELECTION ou (418) 528-0422 pour la région de Québec) pour obtenir des informations par téléphone?

5.4 – Service téléphonique utilisé

Parmi les 27 personnes qui ont communiqué avec le DGE, 28 % d'entre eux ont communiqué avec le bureau du directeur du scrutin et 52 % avec le centre de renseignements.

Service téléphonique utilisé (Q13)



Q13. Avez-vous communiqué avec...

5.5 - Appréciation des services téléphoniques

L'appréciation des services téléphoniques a été évaluée selon dix critères. Les 27 répondants qui ont fait appel à ces services ont accordé les notes les plus élevées aux critères suivants : la facilité de trouver le numéro de téléphone du bureau du DGE, la rapidité d'obtenir une ligne et en troisième position la courtoisie du personnel.

En 2007, la note la plus élevée était accordée à la facilité de trouver le numéro de téléphone du bureau du DGE. La seconde était la rapidité du délai de réponse et la troisième place était accordée à la rapidité d'obtenir une ligne. La satisfaction des attentes des électeurs et la rapidité de réponse sont à en baisse constante depuis 2003.

Appréciation des services téléphoniques			
	Moyenne sur 10		
	2008 (n=27)	2007 (n=26)	2003 (n=75)
A) Vous avez facilement trouvé le numéro de téléphone du bureau du directeur de scrutin ou du Centre de renseignements	8,9	9,5	8,8
B) Vous avez obtenu une ligne rapidement	8,7	8,6	7,8
C) Vous avez parlé rapidement à quelqu'un	8,2	8,7	7,9
D) Le personnel a été courtois	8,6	8,0	8,7
E) Le personnel a tout fait pour résoudre votre problème	7,1	7,5	7,9
F) Le personnel a été en mesure de répondre à vos questions	8,0	7,3	8,1
G) L'information était fiable	8,2	7,6	8,3
H) L'information était complète	8,4	7,6	8,1
I) L'information était facile à comprendre	8,5	8,7	8,5
J) Le service que vous avez obtenu répondait à vos attentes	6,5	7,7	7,9

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

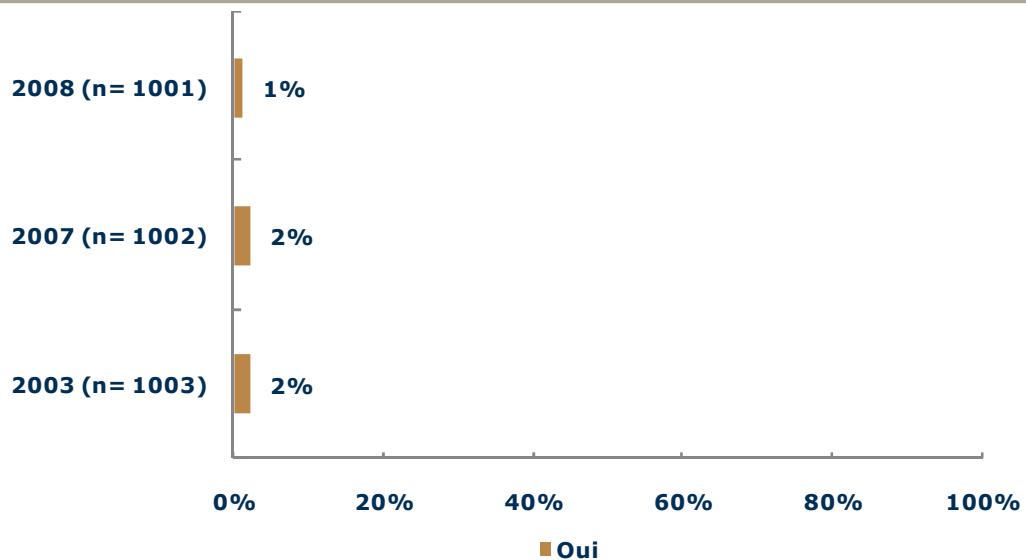
Jolicoeur et Associés Janvier 2009

6 – COMMISSION DE RÉVISION

6.1 – Utilisation des services offerts par la Commission de révision

Très peu de répondants (1 %) affirment avoir visité le bureau du directeur du scrutin pour s'inscrire ou pour apporter une correction à l'inscription à la liste électorale. Les proportions sont comparables à celles observées en 2007 et 2003.

Visites d'une commission de révision(Q15)



Q15. Vous êtes-vous présenté à une commission de révision afin de vous inscrire ou pour apporter une correction à votre inscription à la liste électorale?

6.2 – Appréciation des services offerts par la Commission de révision

Selon les personnes qui ont fait appel aux services offerts par la Commission de révision, les trois critères qui ont eu les notes les plus élevées sont : la facilité à comprendre l'information, la facilité à trouver le bureau de la Commission de révision et la qualité de la signalisation. En 2008, les électeurs sont davantage satisfaits de la signalisation et de la facilité à trouver le bureau de la Commission de révision. Par contre, l'exhaustivité de l'information est à la baisse en 2008.

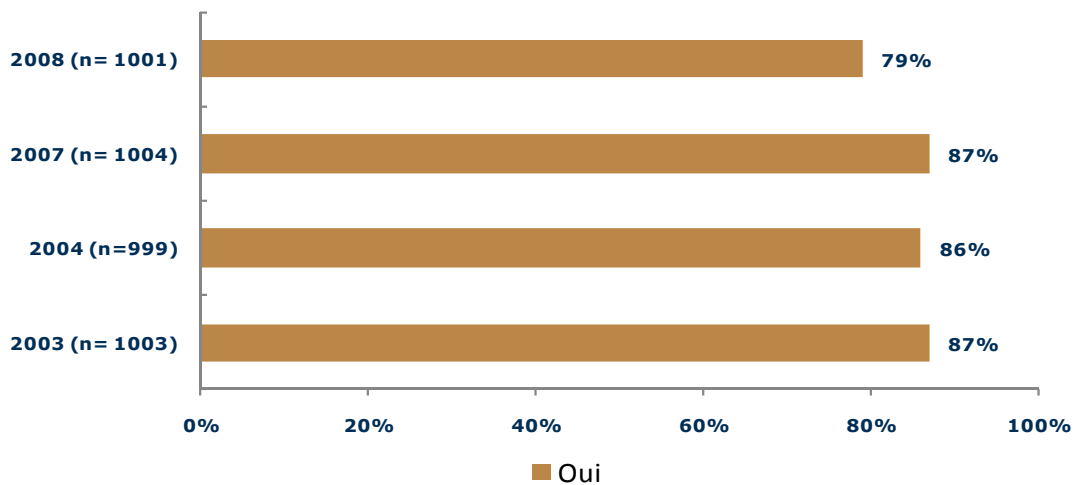
Appréciation des services offerts par la Commission de révision			
	Moyenne sur 10		
	2008 (n=12)	2007 (n=21)	2003 (n=23)
A) Vous avez facilement trouvé le bureau de la commission de révision	9,0	8,5	8,0
B) La signalisation était adéquate	8,8	8,2	7,5
C) Le personnel a été courtois	8,5	9,1	8,9
D) L'information était facile à comprendre	9,2	9,1	8,9
E) L'information était complète	7,9	9,3	8,9
F) L'attente était raisonnable	8,3	8,8	8,2
G) Le service que vous avez obtenu répondait à vos attentes	8,6	9,2	8,3
Q16. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :			
Jolicoeur et Associés			Janvier 2009

7 – LE VOTE

7.1 – Participation à la dernière élection provinciale

Presque huit personnes sur dix (79 %) déclarent avoir voté lors de la dernière élection provinciale du 8 décembre 2008.

Vote à l'élection provinciale en décembre 2008 (Q17)



Q17. . Lors de la dernière élection provinciale, avez-vous voté (8 décembre 2008)?

Les taux de participation les plus faibles se retrouvent parmi les jeunes électeurs de 18 à 34 ans (71 %), les anglophones (62 %) et les allophones (62 %). Ces deux derniers groupes représentent à eux seuls près de 500 000 non votants, soit 37 % de tous les non votants, alors qu'ils représentent 20 % de la population totale âgée de 18 ans et plus.

La grande majorité des répondants (84 %) sont allés voter au bureau de vote ordinaire et 14 % ont déclaré avoir voté au bureau de vote par anticipation. Les proportions de l'année 2008 sont similaires à celles de l'année 2007.

Participation à la dernière élection provinciale			
	2008 n=797 (%)	2007 n=869 (%)	2003 n=876 (%)
Au bureau de vote par anticipation	14	14	8
Au bureau de vote ordinaire	84	85	92
À domicile	1	1	--
Au bureau du directeur du scrutin	1	--	--

Q18. Était-ce...

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

7.2 – Appréciation des services aux bureaux de vote

La mesure de l'appréciation des services aux bureaux de vote était établie selon six critères. Parmi eux, les répondants ont donné la note la plus élevée au fait que « l'aménagement assurait la confidentialité du vote ». En deuxième lieu, on trouve les critères suivants : la facilité à trouver l'endroit de vote, la courtoisie du personnel et un service qui répond aux attentes des électeurs. Ces proportions sont semblables à celles de l'année 2007. En général, les électeurs sont très satisfaits des services donnés dans les endroits de vote.

Appréciation des services au bureau de vote			
	Moyenne sur 10		
	2008 (n=798)	2007 (n=850)	2003 (n=876)
A) Vous avez facilement trouvé l'endroit où aller voter	9,6	9,5	9,2
B) La signalisation était adéquate	9,1	9,1	8,9
C) Les informations reçues étaient faciles à comprendre	9,5	9,4	9,4
D) Le personnel a été courtois	9,6	9,5	9,5
E) L'aménagement assurait la confidentialité du vote	9,7	9,6	9,5
F) Le service que vous avez obtenu répondait à vos attentes	9,6	9,4	9,3

Q19. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

7.3 – L'heure du vote

La moitié des répondants sont allés voter entre 15h30 et 18h30 et entre 18h30 et 20h00. Cette proportion est semblable à celle observée en 2007 et 2003.

À quelle heure êtes-vous allé voter ?			
	2008 n=797 (%)	2007 n=857 (%)	2003 n=876 (%)
Entre 9h30 et 11h30	21	21	23
Entre 11h30 et 13h30	14	12	11
Entre 13h30 et 15h30	15	18	18
Entre 15h30 et 18h30	31	35	32
Entre 18h30 et 20h00	19	14	16

Q20. À quelle heure êtes-vous allé voter?

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

7.4 – Temps d'attente lors du vote

Presque tous les électeurs (91 %) ont attendu moins de dix minutes pour voter. Ces proportions sont supérieures à celles de l'année 2007. Notons que le temps d'attente perçu par les électeurs semble plus élevé chez les allophones et les anglophones. Parmi ces derniers, 80 % déclarent avoir attendu moins de dix minutes.

Temps d'attente pour voter				
	2008 (n=796)		2007 (n=858)	
	(%)	Cumulatif (%)	(%)	Cumulatif (%)
Moins de 10 minutes	91	91	84	84
10 à 15 minutes	6	97	10	94
16 à 20 minutes	1	98	3	97
21 à 30 minutes	2	100	2	99
31 à 45 minutes	0	--	1	100
Plus de 45 minutes	0	--	--	--

Q21. Combien de temps avez-vous attendu pour voter (approximativement)?

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

7.5 – Temps d'attente maximal

Une majorité des électeurs (57 %) ont jugé que le temps d'attente maximal pour aller voter devrait être moins de 15 minutes. Cette proportion est semblable à celle de 2007.

Temps d'attente maximal pour voter						
	2008		2007		2003	
Attente maximum	n= 971 (%)	Cumulatif (%)	n= 856 (%)	Cumulatif (%)	n= 876 (%)	Cumulatif (%)
Moins de 10 minutes	27	27	26	26	19	19
10 à 15 minutes	30	57	35	61	44	63
16 à 20 minutes	12	69	15	76	10	73
21 à 30 minutes	15	84	14	90	16	89
Plus de 30 minutes	16	100	10	100	11	100

Q22. Quel serait le temps d'attente maximum que vous seriez prêt à accepter lorsque vous allez voter?

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

8 – SATISFACTION GLOBALE

8.1 – Satisfaction globale

En 2008, 95 % des répondants sont satisfaits des services du DGE. Ainsi, la note accordée est de 8,7 sur 10 alors qu'elle était de 8,4 en 2007. Notons que ce pointage est plus faible parmi les anglophones (8,2) et les jeunes (8,5).

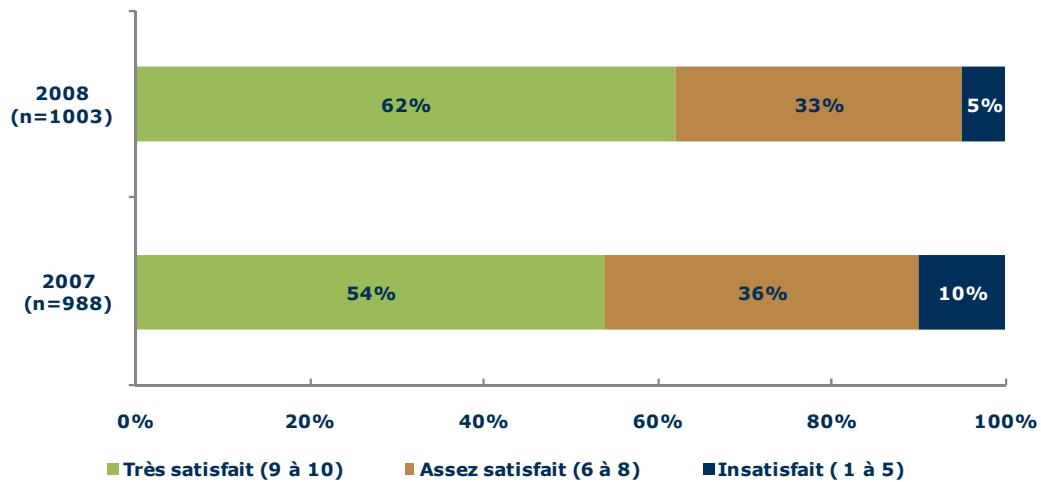
Appréciation des services du DGE			
	Moyenne sur 10		
	2008 (n=1001)	2007 (n=988)	2003 (n=1003)
Indice d'appréciation	8,7	8,4	8,5

Q24. Dans l'ensemble, sur une échelle de 1 à 10, à quel point diriez-vous que vous êtes satisfait des services offerts par le Directeur général des élections du Québec à l'occasion de la récente élection générale, 1 étant « pas du tout satisfait » et 10 étant « tout à fait satisfait ».

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

Sur la base d'une échelle de 0 à 10, 62 % des répondants ont attribué une note d'au moins neuf sur dix. Cette proportion était de 54 % en 2007.

Satisfaction globale (Q24)



Q24. Dans l'ensemble, sur une échelle de 1 à 10, à quel point diriez-vous que vous êtes satisfait des services offerts par le Directeur général des élections du Québec à l'occasion de la récente élection générale, 1 étant « pas du tout satisfait » et 10 étant « tout à fait satisfait ».

La majorité des électeurs insatisfaits n'ont pas précisé les raisons de leur mécontentement. De plus, environ 20 % des insatisfaits ont mentionné l'être en raison de l'impossibilité pour eux de voter.

Raisons d'insatisfaction	
Raisons	Nombre de répondants n=52
Trop d'attente/trop long pour voter	1
Pas été inscrit/pas eu le droit de voter	9
Papiers d'identité requis/ne savait pas/ne les avait pas	0
Pas reçu les instructions/où aller voter, etc.	6
Lieu de vote difficile d'accès/pas de stationnement/trop peu	2
Bureau de scrutin difficile à trouver ou trop loin	5
NSP/Ne peut préciser	29

Q25. Pourquoi n'êtes-vous pas satisfait(e)? (des services offerts par le Directeur général des élections)

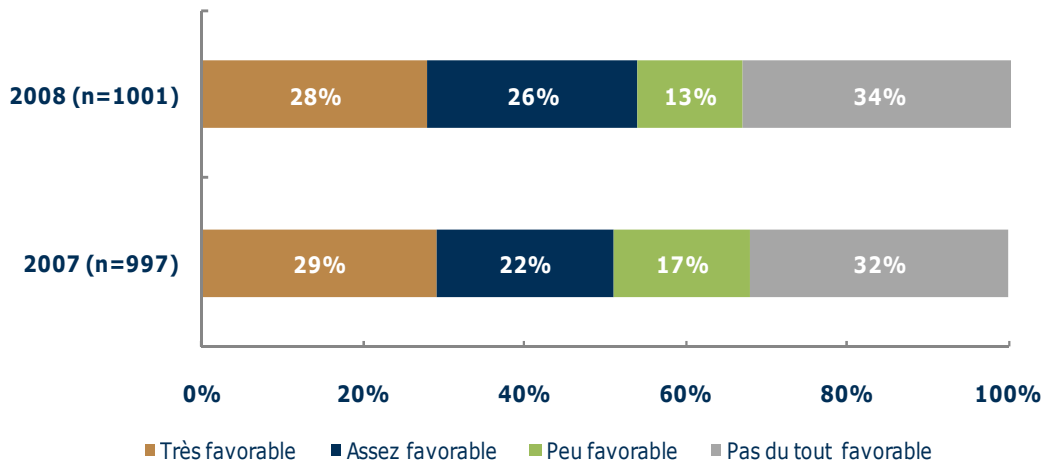
Jolicoeur et Associés Janvier 2009

9 – INTÉRÊT POUR DE NOUVELLES MODALITÉS

9.1 – Intérêt face au vote électronique

Plus de la moitié des répondants (54 %) affirment être très favorables à voter de façon électronique. Notons cependant que 34 % des répondants ne sont pas favorables au vote électronique. Ce sont les personnes âgées de plus de 55 ans (44 %), les personnes faiblement scolarisées (43 %) et les ménages à faible revenu (41 %) qui sont davantage défavorables au vote électronique.

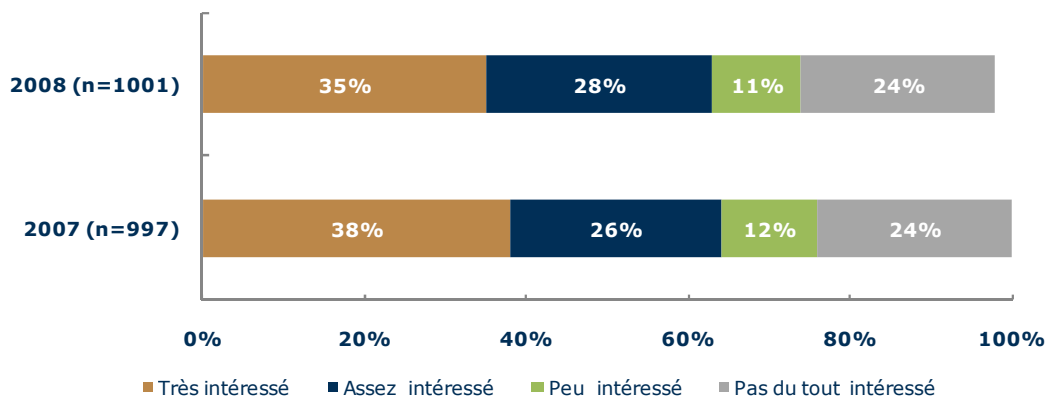
Intérêt face au vote de façon électronique (Q26)



Q26. Présentement, aux élections provinciales, le vote se fait sur papier, de façon traditionnelle. Seriez-vous très favorable, assez, peu ou pas du tout favorable à ce que le vote se fasse de façon électronique?

Avec l'ajout de mesures de sécurité, la proportion de personnes favorables passe de 52 % à 64 %, soit un gain de 11 points. Les personnes pas du tout intéressées, dont la proportion était de 32 %, passe alors à 24 %. Le profil sociodémographique des personnes défavorables à ce mécanisme de votation est le même, bien que l'on doit y ajouter les personnes vivants dans les très petites municipalités.

Intérêt face au vote électronique incluant des mesures de sécurité (Q27)

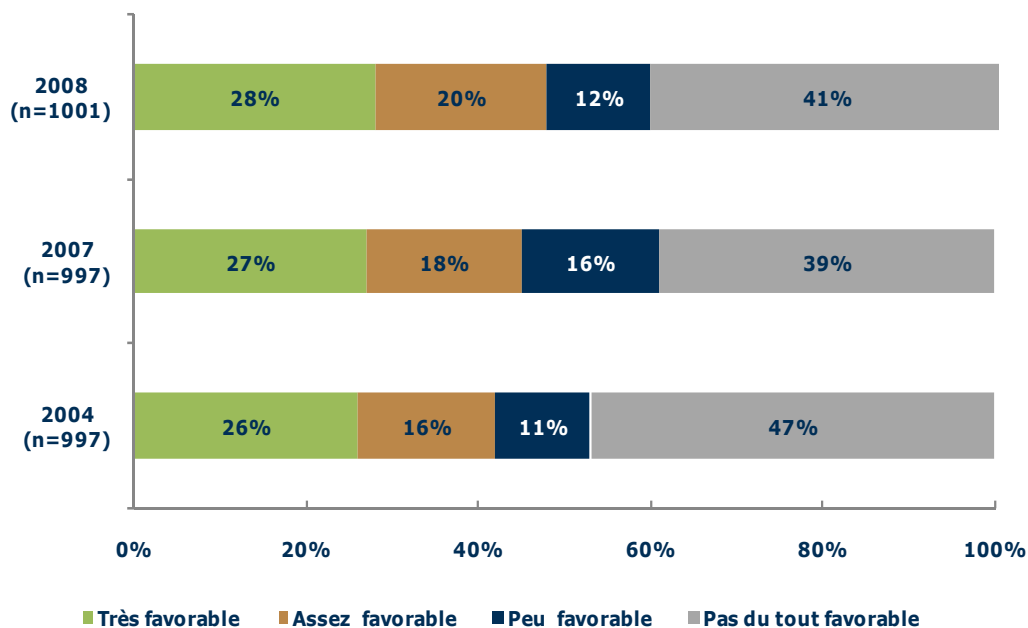


Q27. Seriez-vous très intéressé(e), assez, peu ou pas du tout intéressé(e) par le vote électronique si des mesures de sécurité le permettaient?

9.2 – Intérêt pour le vote par Internet ou par téléphone

Près de la moitié des électeurs (48 %) affirment qu'ils sont favorables à voter par Internet ou par téléphone. Cette proportion est similaire à celle observée en 2007. Les personnes qui n'y sont pas du tout favorables sont plus âgées et faiblement scolarisées.

Voter par Internet ou par téléphone (Q28)



Q28. Si les mesures de sécurité le permettaient, seriez-vous très favorable, assez, peu ou pas du tout favorable à ce que le vote par Internet ou par téléphone soit offert aux élections provinciales?

9.3 – Le moment du vote

Pour la grande majorité des électeurs, le fait que le jour du scrutin serait un dimanche, au lieu de lundi, ne changerait rien pour eux. Ce pourcentage est semblable à celui observé en 2007. En fait, il y a autant de personnes qui ont une attitude positive que négative sur ce sujet. Mentionnons toutefois que les personnes moins portées à aller voter le dimanche sont des jeunes, des hommes et des résidents de la RMR de Montréal.

Le jour du vote			
	En (%)		
	2008 (n=996)	2007 (n=1004)	2003 (n=992)
Plus porté(e) à aller voter	11	10	18
Moins porté(e) à aller voter	12	11	17
Ça ne changerait rien	77	79	65

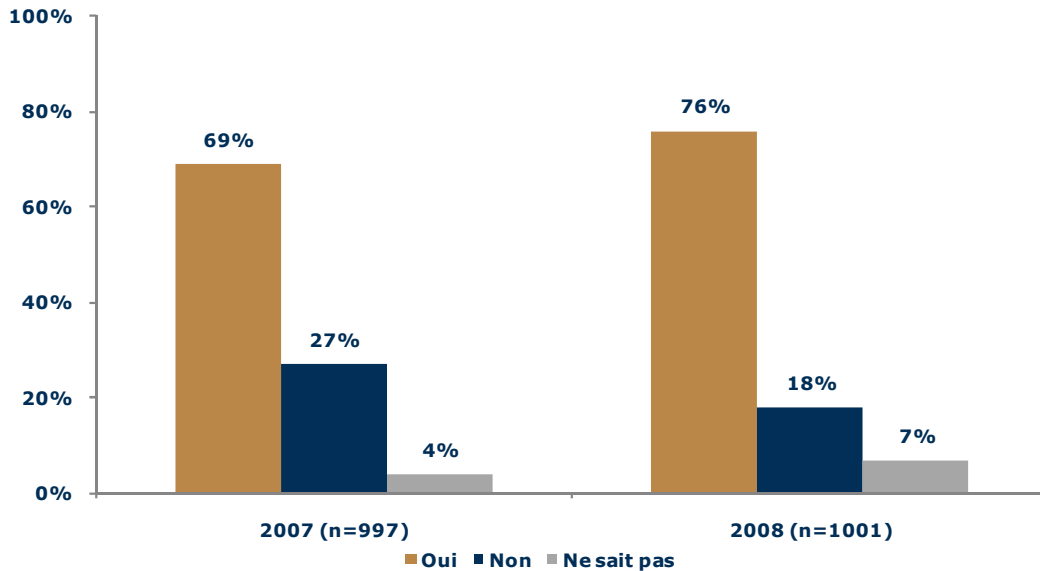
Q29. Si le jour du scrutin était le dimanche, seriez-vous plus ou moins porté(e) à aller voter que si c'était le lundi ou est-ce que ça ne changerait rien pour vous?

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

Le moment du vote (suite)

La grande majorité des électeurs accorde une nette préférence pour que les élections provinciales se tiennent à une date fixe, après un mandat de durée prédéterminée. Cette proportion est légèrement supérieure à celle de l'année 2007.

Élection à date fixe (Q30)

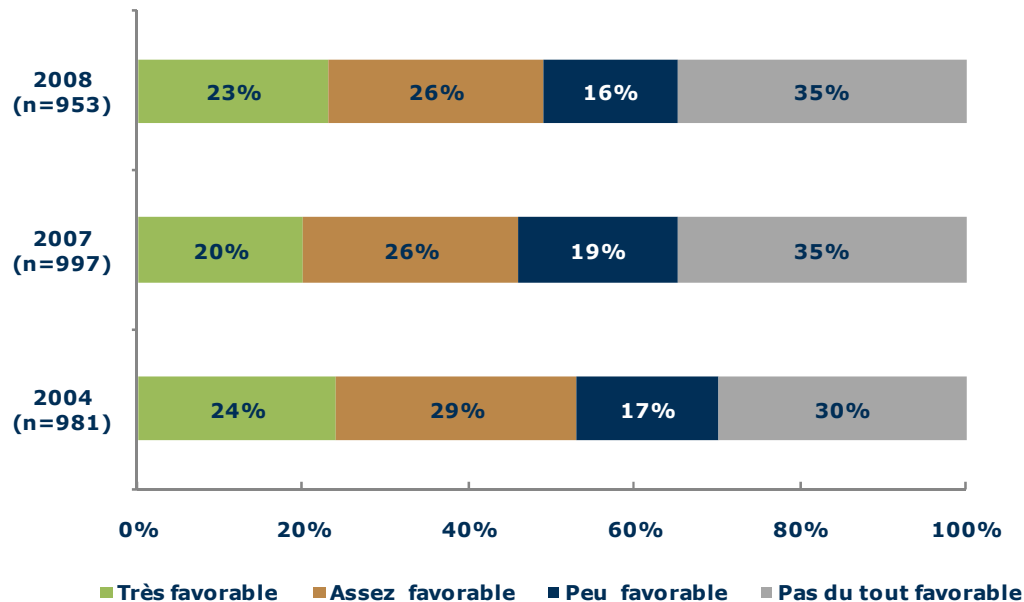


Q30. Seriez-vous favorable à ce que les élections provinciales se tiennent à date fixe, après un mandat de durée prédéterminée (Explication : un mandat qui aurait toujours la même durée)?

9.4 – Le vote par correspondance

Près de la moitié des électeurs (49 %) affirment qu'ils sont favorables au vote par correspondance. Cette proportion est très similaire à celle observée en 2007. Notons que si 23 % de la population est très favorable à ce mode de scrutin, cette proportion est de 41 % pour les anglophones et de 31 % pour les ménages dont le revenu est de plus de 75 000 \$.

Favoriser le vote par correspondance (Q31)



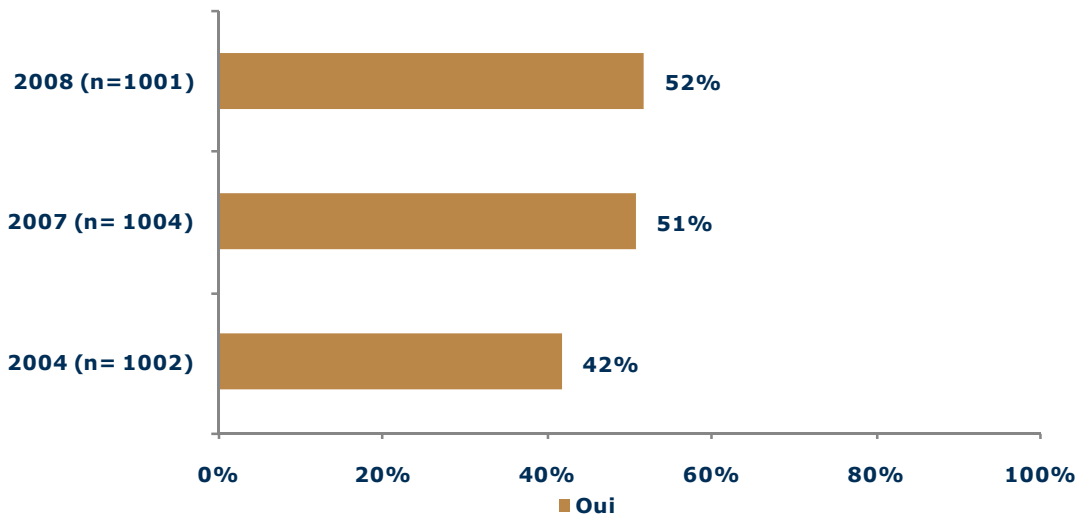
Q31. Le vote par correspondance (par la poste) est actuellement réservé aux Québécois qui résident hors de la province au moment du scrutin. Seriez-vous très favorable, assez, peu ou pas du tout favorable à ce que le vote par correspondance soit offert à l'ensemble des électeurs québécois?

10 – FINANCEMENT POLITIQUE

10.1 – L'interdiction aux entreprises

Un peu plus de la moitié des répondants, soit 52 %, savent qu'au Québec, la loi interdit aux entreprises et autres personnes morales de participer au financement des partis politiques et des candidats, et que la loi réserve aux seuls électeurs le droit de faire des contributions politiques. La méconnaissance de la loi est plus présente chez les jeunes électeurs et parmi les personnes faiblement scolarisées.

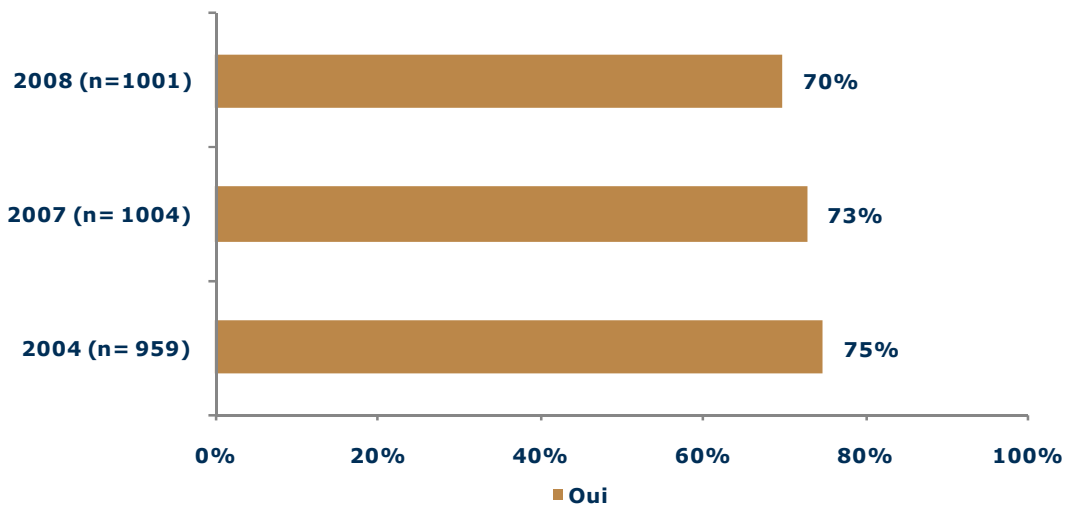
Loi sur le financement des partis politiques et les candidats (Q32)



Q32 Saviez-vous qu'au Québec, la loi sur le financement des partis politiques interdit aux entreprises et autres personnes morales de participer au financement des partis politiques et des candidats, et que la loi réserve aux seuls électeurs le droit de faire des contributions politiques?

Une nette majorité des répondants (70 %) est d'accord avec le principe d'interdire les contributions des entreprises et autres personnes morales au financement politique. Cette proportion est semblable à celles de 2007 et 2003.

Interdire les contributions des entreprises et des personnes morales au financement politique (Q33)

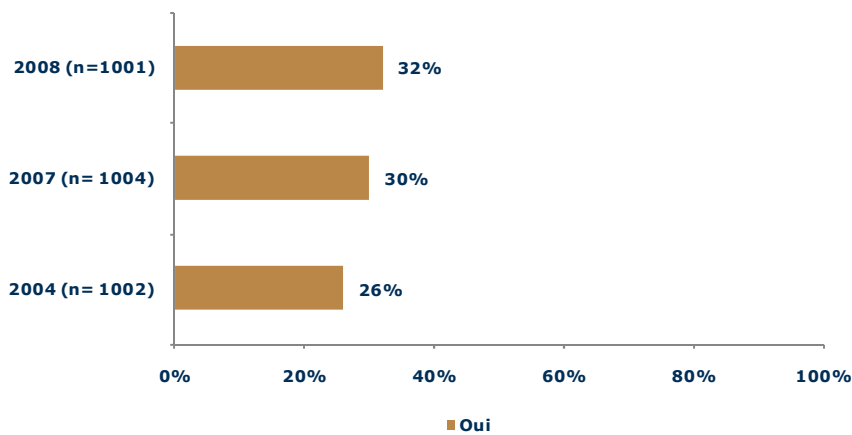


Q33. Êtes-vous d'accord avec le principe d'interdire les contributions des entreprises et autres personnes morales au financement politique?

10.2 – La contribution maximale permise

Trois personnes sur dix (32 %) savent qu'un électeur peut contribuer jusqu'à un maximum de 3 000 \$ par année par parti politique. Cette proportion est presque identique à celle de l'année 2007.

Connaissance du plafond de contribution (Q34)



Q34. Saviez-vous qu'au Québec, un électeur peut contribuer un maximum de 3 000 \$ par année par parti politique?

La grande majorité des répondants (72 %) sont d'avis que ce plafond de 3 000 \$ par année par parti politique est correct. Cette proportion est semblable en 2007 et 2003.

Contribution maximale permise			
	2008 (n=1001) (%)	2007 (n=956) (%)	2004 (n=968) (%)
A) Trop élevé	22	25	24
B) Correct	72	69	70
C) Pas assez élevé	6	6	6

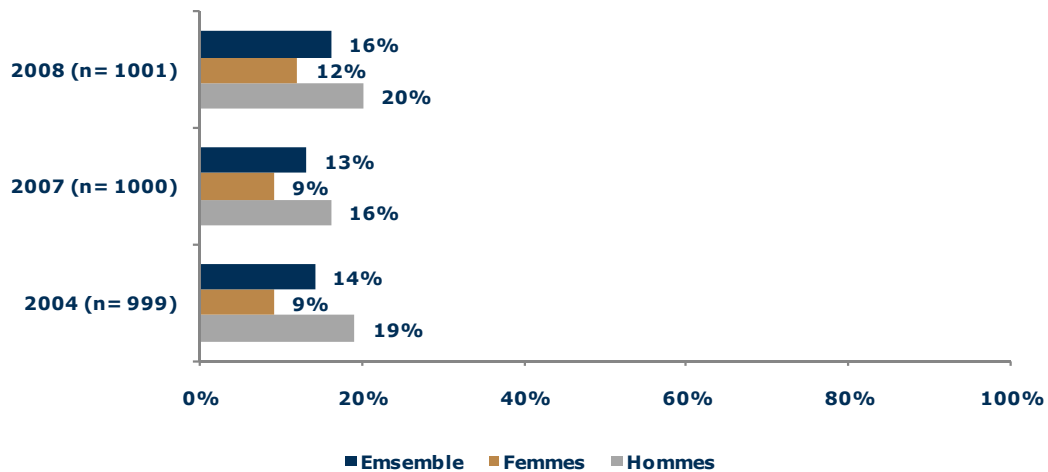
Q35. Ce maximum de 3 000 \$ par année par parti politique vous semble-t-il?...

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

10.3 – Les contributions financières

La proportion de répondants qui ont affirmé avoir contribué au financement d'un parti politique ou d'un candidat au provincial est de 16 %. Ce sont plutôt les hommes (20 %), les personnes fortement scolarisées (22 %) et les ménages ayant un revenu de 75 000 \$ et plus (24 %) qui contribuent plus que les autres au financement des partis politiques ou des candidats.

Contributions aux partis politiques (Q36)



Q36. Vous-même, avez-vous déjà contribué au financement d'un parti politique ou d'un candidat au provincial?

10.4 – Le respect des règles

Plus de la moitié (59 %) des répondants, pensent que les règles concernant le financement des partis politiques et des candidats sont toujours ou la plupart du temps respectées par les Québécois. Cette proportion ne cesse d'augmenter depuis 2004 passant de 42 % à 59 %. Ce sont plutôt les anglophones et les jeunes fortement scolarisés qui ont une perception négative du respect des lois.

Respect des règles			
	2008 (n=1001) (%)	2007 (n=873) (%)	2004 (n=927) (%)
A) Toujours	11	9	4
B) La plupart du temps	48	42	38
C) À l'occasion	31	36	44
D) Jamais	10	13	14

Q37. Selon vous, les règles concernant le financement des partis politiques et des candidats sont-elles, toujours, la plupart du temps, à l'occasion ou jamais respectées par les Québécois?

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

Les participants sont d'avis que les lois qui régissent le financement politique au Québec sont autant respectées que les autres lois qui s'appliquent au Québec. On note une légère diminution du pourcentage de répondants qui considèrent que les règles sont moins respectées que les autres lois.

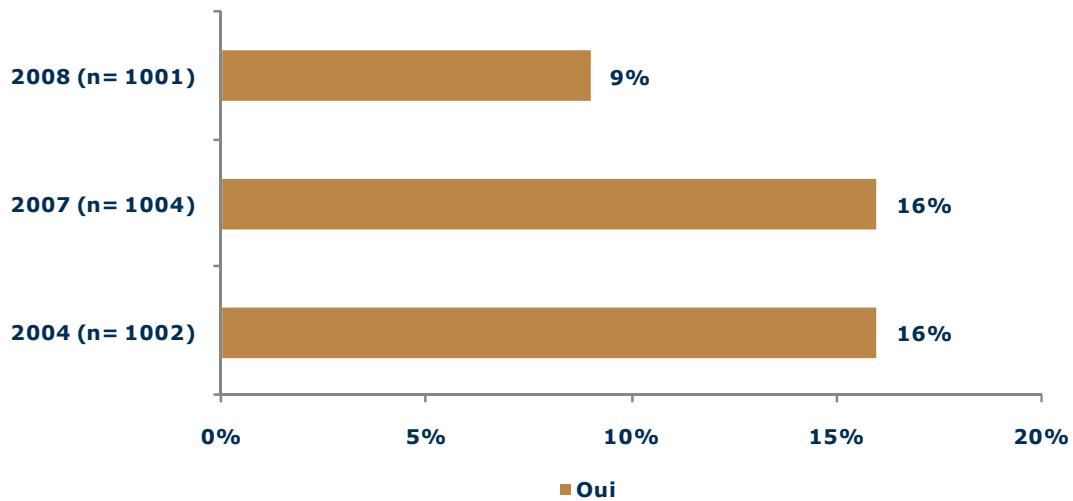
Respect des règles			
	2008 (n=1001) (%)	2007 (n=880) (%)	2004 (n=937) (%)
A) Plus respectées	9	9	6
B) Autant respectées	65	62	62
C) Moins respectées	26	29	32

Q38. À votre avis, ces règles (sur le financement politique au Québec) sont-elles, plus, autant ou moins respectées que celles des autres lois qui s'appliquent au Québec?

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

Aussi, une proportion moindre qu'en 2007 des répondants affirment avoir eu connaissance d'un événement où les règles de financement politique provinciales n'ont pas été respectées. Cette proportion était de 16 % en 2007 et en 2004.

Événement précis où les règles de financement politique provinciales n'ont pas été respectées? (Q39)



Q39. Avez-vous déjà eu connaissance d'un événement précis où les règles de financement politique provinciales n'ont pas été respectées?

CONCLUSION

La satisfaction globale

Sur une échelle de zéro à dix, le taux de satisfaction globale est de neuf et plus sur dix pour 62 % des répondants, soit huit points de plus qu'en 2007. Plus de 9 électeurs sur 10 (95 %) ont accordé une note de 6 ou plus.

Le taux d'utilisation des services

La grande majorité (87 %) des électeurs ont reçu l'avis d'inscription et la carte de rappel (80 %).

Les nouveaux mécanismes de votation

La population est très divisée quant aux différents mécanismes de votation. Si, en général, plus de la moitié de la population est favorable, de 30 % à 40 % des répondants sont défavorables à ces différents mécanismes.

Les nouveaux modes de scrutin	
Modes de scrutin	(%)
Vote électronique	54
Vote électronique avec mesure de sécurité	64
Vote par Internet ou par téléphone	48
Vote par correspondance	49

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

Le financement politique

La connaissance de la Loi sur le financement des partis politiques, notamment du plafond de contribution permis, semble faible (32 %), tout comme la probabilité de contribuer (16 %).

Le financement politique	
	(%)
Connaissance de la loi	52
Connaissance du plafond	32
Respect des règles	59
Connaissance de transgression	9
Contribution financière	16

Jolicoeur et Associés Janvier 2009

Si l'initiative de cette recherche était de sonder les électeurs après les élections du 8 décembre, afin d'évaluer leur niveau de satisfaction, plusieurs commentaires et graphiques donnent des pistes pour aller chercher le maximum de contentement de leur part.

Parmi les pistes d'améliorations possibles, il faut noter les mécanismes d'inscription à la liste électorale et l'information sur cette inscription. Environ 20 % des électeurs insatisfaits, le sont en raison de leur impossibilité de voter. Les services téléphoniques du DGE pourraient aussi être améliorés, notamment quant la résolution de problématiques vécues par les électeurs. Enfin, malgré le faible nombre de répondants ayant visité une Commission de révision, les résultats du sondage suggèrent que des améliorations

pourraient être apportées quant à l'exhaustivité et la qualité de l'information donnée.

ANNEXES

Annexe A Tableau AIRMS

	Montréal RMR	Québec RMR	Autres	TOTAL	TOTAL
GENÉRÉS	1615	325	1290	3230	100,00%
UTILISÉS	1615	325	1290	3230	100,00%
Pas de service	198	31	157	386	11,95%
Non résidentiel	26	4	11	41	1,27%
Problème de ligne	0	7	7	14	0,43%
Fax	19	2	15	36	1,11%
Mauvais no. de tél.	3	0	3	6	0,19%
A, NON VALIDE	246	44	193	483	14,95%
VALIDE	1369	281	1097	2747	85,05%
Non éligible	48	0	13	61	2,22%
Problème de langue	67	3	5	75	2,73%
Age et maladie	28	3	33	64	2,33%
Autre (duplicata)	0	0	0	0	0,00%
B, HORS ÉCHANTILLON	143	6	51	200	7,28%
ÉCHANTILLON	1226	275	1046	2547	78,85%
C, Refus MÉNAGE	377	99	303	779	30,59%
D, Refus SÉLECTION	104	36	140	280	10,99%
D, Refus FINAL	70	5	8	83	3,26%
D, Abs. Prolongée	26	3	9	38	1,49%
D, Incomplet	9	1	6	16	0,63%
C, Pas de réponse	56	11	71	138	5,42%
D, Rendez-vous	84	20	108	212	8,32%
COMPLÉTÉS LONGS	500	100	401	1001	39,30%
Quotas	500	100	400	1000	
%	100,0%	100,0%	100,3%	100,1%	
% REFUS	39,23%	49,09%	42,35%	41,58%	
% COMPLÉTÉS	40,78%	36,36%	38,34%	39,30%	
TAUX D'ÉLIGIBILITÉ	84,72%	96,49%	92,95%	89,07%	
TAUX DE REPONSE AIRMS	43,11%	36,88%	39,33%	40,91%	

date des données saisies
09-janv-09

A. NON VALIDE	Aucun contact possible avec le répondant à ces numéros de téléphone
B. HORS ÉCHANTILLON	Les répondants ne sont pas éligibles ou aptes à répondre à l'étude
ÉCHANTILLON	Numéros travaillables
C.	ÉLIGIBILITÉ NON-ÉTABLIE: Pas de réponse et refus ménage ÉLIGIBILITÉ ÉTABLIE: Refus personne, Abs. Prolongée, Incomplet et rendez-vous
D.	
% REFUS	Somme des refus sur l'échantillon.
% COMPLÉTÉS	Entrevues complétées sur l'échantillon.
TAUX D'ÉLIGIBILITÉ (T.É.)	D+Complétés/B+D+Complétés
TAUX DE RÉPONSE AIRMS	Complétés/C*(T.É.)+D+Complétés

Annexe B Questionnaires avec fréquences

REG:

RÉGION :

=> /+1

if 1 > 0

N =	1001	100%
Montréal RMR..... 1	500	50%
Québec RMR..... 2	100	10%
Ailleurs au Qc..... 3	401	40%

RA:

RÉGION ADMINISTRATIVE

=> /+1

if 1 > 0

N =	1001	100%
Abitibi - Témiscamingue 2465	22	2%
Bas-Saint-Laurent..... 2415	33	3%
Capitale-Nationale 2420	102	10%
Centre-du-Québec 2433	22	2%
Chaudière - Appalaches 2425	44	4%
Côte-Nord..... 2480	18	2%
Estrie 2430	41	4%
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine 2410	15	1%
Lanaudière..... 2450	61	6%
Laurentides 2455	75	7%
Laval..... 2445	52	5%
Mauricie..... 2470	34	3%
Montérégie..... 2435	183	18%
Montréal 2440	239	24%
Nord-du-Québec 2490	5	0%
Outaouais 2460	21	2%
Saguenay - Lac-Saint-Jean 2475	34	3%

INTRO:

DGEQ - Directeur général des élections du Québec Notes : <INT:o > <F6:o >
 > DEMANDER À PARLER À <NOM > Pour inscrire vos notes de prises de
 rendez-vous appuyez sur «F6» Numéro initial : <NOTEL >

N =	1001	100%
CONTINUER À LA PAGE SUIVANTE 1 D	1001	100%

LANG:

LANG. LANGUE D'ENTREVUE

N =	1001	100%
Français..... 1	955	95%
English 2	46	5%

NTRO:

NTRO. Bonjour, bonsoir. Je suis \$I de Jolicoeur et Associés. Nous réalisons actuellement une importante étude pour le compte du Directeur général des élections du Québec. (Au besoin: L'étude porte sur votre satisfaction à l'égard de l'organisation des dernières élections. Il n'est pas nécessaire d'être allé voter). Les réponses fournies seront utilisées à des fins de recherche et seront traitées de façon confidentielle.

N =			1001	100%
Continuer à la page suivante.....	1	D	1001	100%

HHA:

HHA. Afin de sélectionner de façon aléatoire la personne à qui nous aimerions parler, nous voudrions savoir... au total, en vous incluant, combien de citoyens canadiens âgés de 18 ans ou plus, demeurent dans votre foyer?

\$E 1 10				
Mean =			1.84	
N =			1001	100%
Aucun.....	00	=> /INT	0	0%
Rendez-vous	98	=> /INT	0	0%
Refuse de collaborer après essai pour convaincre.....	99	=> /INT	0	0%

BIRT:

BIRT. S'il vous plaît, pourriez-vous me dire des <HHA > citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus dans votre foyer, QUI SERA LE PROCHAIN A CÉLÉBRER SON ANNIVERSAIRE?

=> +1
if HHA==1

N =			646	100%
Informateur -- ALORS C'EST AVEC VOUS QUE JE DOIS RÉALISER L'ENTREVUE.....	1		524	81%
Un autre membre du foyer -- DEMANDEZ À LUI PARLER ET PRÉSENTEZ VOUS À NOUVEAU	2		120	19%
Rendez-vous	8		2	0%
Refuse de collaborer après essai pour convaincre.....	9	=> /INT	0	0%

SELEC:

SELEC. Puis-je avoir son/votre prénom ?

\$P				
N =			1001	100%

TAPE:

Par souci de qualité, il se peut que notre entretien soit écouté par un superviseur et enregistré pour fin de formation et de vérification de la qualité des entrevues.

N =			1001	100%
Continuer à la page suivante.....	1	D	992	99%
Le répondant s'OPPOSE à l'enregistrement.....	9		9	1%

STOP:

C'est votre droit, mais nous aimerions toujours vous poser des questions. Bien sûr, nous n'enregistrerons RIEN. FAITES «ENTER» POUR METTRE FIN À L'ENREGISTREMENT

\$PRONTO STOP				
N =			9	100%
CONTINUER À LA PAGE SUIVANTE	1	D	9	100%

Q1:

Q1. Au début de la récente période électorale, le Directeur général des élections vous a fait parvenir par la poste un avis sur lequel apparaissait le nom des électeurs de votre domicile inscrits sur la liste électorale. (au besoin: la carte: "Êtes-vous inscrit sur la liste électorale?") Avez-vous reçu cet avis à l'électeur?

N =			1001	100%
Oui	1		877	88%
Non.....	2	=> Q5	85	8%
NSP/ Ne se souvient pas.....	9	=> Q5	39	4%

Q2A:

Q2. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

A) L'avis d'inscription est arrivé rapidement après l'annonce des élections

N =			877	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01		9	1%
2	02		6	1%
3	03		8	1%
4	04		4	0%
5	05		43	5%
6	06		22	3%
7	07		46	5%
8	08		163	19%
9	09		72	8%
10 Tout à fait d'accord.....	10		446	51%
NSP/NRP.....	99		58	7%

Q2B:

Q2. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

B) L'avis d'inscription contenait des informations claires

N =			877	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01		8	1%
2	02		5	1%
3	03		5	1%
4	04		6	1%
5	05		20	2%
6	06		15	2%
7	07		48	5%
8	08		123	14%
9	09		94	11%
10 Tout à fait d'accord.....	10		528	60%
NSP/NRP.....	99		25	3%

Q2C:

Q2. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

C) L'avis d'inscription contenait toutes les informations nécessaires		
N =		877 100%
1 Pas du tout d'accord..... 01		13 1%
2..... 02		6 1%
3..... 03		8 1%
4..... 04		10 1%
5..... 05		29 3%
6..... 06		15 2%
7..... 07		40 5%
8..... 08		116 13%
9..... 09		83 9%
10 Tout à fait d'accord..... 10		534 61%
NSP/NRP..... 99		23 3%

Q3:

Q3. Un feuillet d'information intitulé « Le manuel de l'électeur » accompagnait cet avis. Avez-vous lu ce manuel de l'électeur?

N =		877 100%
Oui..... 1		172 20%
Non..... 2	=> Q5	669 76%
NSP/NRP..... 9	=> Q5	36 4%

Q4A:

Q4. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

A) Le manuel de l'électeur contenait des informations claires		
N =		172 100%
1 Pas du tout d'accord..... 01		1 1%
2..... 02		0 0%
3..... 03		0 0%
4..... 04		1 1%
5..... 05		2 1%
6..... 06		2 1%
7..... 07		10 6%
8..... 08		25 15%
9..... 09		24 14%
10 Tout à fait d'accord..... 10		105 61%
NSP/NRP..... 99		2 1%

Q4B:

Q4. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

B) Le manuel de l'électeur contenait toutes les informations nécessaires			
N =	172	100%
1	Pas du tout d'accord..... 01	1	1%
2 02	0	0%
3 03	1	1%
4 04	1	1%
5 05	3	2%
6 06	3	2%
7 07	9	5%
8 08	21	12%
9 09	16	9%
10	Tout à fait d'accord..... 10	114	66%
	NSP/NRP..... 99	3	2%

Q4C:

Q4. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

C) Le manuel de l'électeur était utile			
N =	172	100%
1	Pas du tout d'accord..... 01	4	2%
2 02	4	2%
3 03	2	1%
4 04	4	2%
5 05	7	4%
6 06	4	2%
7 07	9	5%
8 08	27	16%
9 09	14	8%
10	Tout à fait d'accord..... 10	96	56%
	NSP/NRP..... 99	1	1%

Q5:

Q5. Dans la semaine qui précède le jour du vote, le Directeur général des élections vous a fait parvenir une carte de rappel vous indiquant l'endroit de votre bureau de vote ainsi que le nom des candidats de votre circonscription.

Avez-vous reçu cette carte de rappel ?

N =		1001	100%
Oui 1		822	82%
Non 2	=> Q7	123	12%
NSP/NRP 9	=> Q7	56	6%

Q6A:

Q6. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

A) La carte de rappel est arrivée avant le 8 décembre, jour de l'élection

N =		822	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	4	0%
2	02	4	0%
3	03	3	0%
4	04	3	0%
5	05	13	2%
6	06	12	1%
7	07	18	2%
8	08	73	9%
9	09	44	5%
10 Tout à fait d'accord.....	10	620	75%
NSP/NRP.....	99	28	3%

Q6B:

Q6. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

B) La carte de rappel contenait des informations claires

N =		822	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	4	0%
2	02	3	0%
3	03	4	0%
4	04	2	0%
5	05	8	1%
6	06	10	1%
7	07	17	2%
8	08	92	11%
9	09	56	7%
10 Tout à fait d'accord.....	10	595	72%
NSP/NRP.....	99	31	4%

Q6C:

Q6. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

C) La carte de rappel contenait toutes les informations nécessaires

N =		822	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	5	1%
2	02	2	0%
3	03	5	1%
4	04	3	0%
5	05	15	2%
6	06	10	1%
7	07	22	3%
8	08	83	10%
9	09	55	7%
10 Tout à fait d'accord.....	10	594	72%
NSP/NRP.....	99	28	3%

Q7:

Q7. Au cours de la période électorale, avez-vous consulté le site Internet du Directeur général des élections du Québec ?

N =		1001	100%
Oui	1	46	5%
Non.....	2	955	95%
NSP/NRP.....	9	0	0%
		=> Q10	
		=> Q10	

Q8A:

Q8A. Pour quelle(s) raison(s). Accepter 2 mentions

N =		46	100%
Information ou inscription pour faire partie du personnel électoral	01	12	26%
Information sur les candidats/Les partis	02	5	11%
Information sur les heures d'ouverture des bureaux de scrutin	03	3	7%
Localisation des bureaux/Où voter	04	14	30%
Statistique sur les votes/Taux de participation/Historique/Sondages .	05	1	2%
S'inscrire comme électeur/Changement d'adresse.....	06	3	7%
Information sur le vote par anticipation	07	6	13%
Information sur le financement électoral.....	08	0	0%
Information sur les résultats du scrutin	09	1	2%
Autre (précisez).....	90 O	8	17%
Aucun autre	96	0	0%
NSP/NRP.....	99 X	0	0%

Q9A:

Q9. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

A) Les informations sur le site Web du Directeur général des élections sont claires

N =		46	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	2	4%
4	04	0	0%
5	05	3	7%
6	06	2	4%
7	07	7	15%
8	08	6	13%
9	09	6	13%
10 Tout à fait d'accord.....	10	19	41%
NSP/NRP.....	99	1	2%

Q9B:

Q9. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

B) Les informations sur le site Web sont complètes

N =		46	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	1	2%
4	04	0	0%
5	05	4	9%
6	06	0	0%
7	07	7	15%
8	08	6	13%
9	09	2	4%
10 Tout à fait d'accord.....	10	23	50%
NSP/NRP.....	99	3	7%

Q9C:

Q9. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

C) Il est facile de retrouver l'information qu'on recherche sur le site Web		
N =		46 100%
1 Pas du tout d'accord	01	0 0%
2	02	0 0%
3	03	1 2%
4	04	1 2%
5	05	3 7%
6	06	3 7%
7	07	7 15%
8	08	6 13%
9	09	3 7%
10 Tout à fait d'accord	10	19 41%
NSP/NRP	99	3 7%

Q10:

Q10. Au cours de la période électorale, vous êtes-vous rendu au bureau du directeur du scrutin de votre circonscription ?

N =			1001 100%
Oui	1		60 6%
Non	2	=> Q12	937 94%
NSP/NRP	9	=> Q12	4 0%

Q10A:

Q10A. Pour quelle(s) raison(s). Accepter 2 mentions

N =			60 100%
Une plainte ou un renseignement	01		3 5%
Une formation à titre de personnel électoral	02		10 17%
La révision	03		3 5%
Le vote au bureau du directeur de scrutin	04		23 38%
Autre (précisez)	90	O	17 28%
Aucun autre	96		2 3%
NSP/NRP	99	X	3 5%

Q11A:

Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

A) Le bureau de scrutin de votre circonscription était facile à trouver		
N =		60 100%
1 Pas du tout d'accord	01	0 0%
2	02	0 0%
3	03	2 3%
4	04	0 0%
5	05	2 3%
6	06	2 3%
7	07	1 2%
8	08	3 5%
9	09	5 8%
10 Tout à fait d'accord	10	45 75%
NSP/NRP	99	0 0%

Q11B:

Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

B) On vous a répondu rapidement

N =		60	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	1	2%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	1	2%
6	06	1	2%
7	07	1	2%
8	08	5	8%
9	09	6	10%
10 Tout à fait d'accord.....	10	43	72%
NSP/NRP.....	99	2	3%

Q11C:

Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

C) Le personnel a été courtois

N =		60	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	0	0%
6	06	0	0%
7	07	0	0%
8	08	7	12%
9	09	6	10%
10 Tout à fait d'accord.....	10	46	77%
NSP/NRP.....	99	1	2%

Q11D:

Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

D) Le personnel a tout fait pour résoudre votre problème

N =		60	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	2	3%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	1	2%
5	05	1	2%
6	06	0	0%
7	07	0	0%
8	08	4	7%
9	09	6	10%
10 Tout à fait d'accord.....	10	37	62%
NSP/NRP.....	99	9	15%

Q11E:

Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

E) Le personnel a été en mesure de répondre à vos questions

N =		60	100%
1 Pas du tout d'accord..... 01		1	2%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	1	2%
5	05	1	2%
6	06	1	2%
7	07	0	0%
8	08	5	8%
9	09	7	12%
10 Tout à fait d'accord..... 10		42	70%
NSP/NRP..... 99		2	3%

Q11F:

Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

F) L'information était fiable

N =		60	100%
1 Pas du tout d'accord..... 01		1	2%
2	02	0	0%
3	03	1	2%
4	04	0	0%
5	05	0	0%
6	06	2	3%
7	07	0	0%
8	08	6	10%
9	09	8	13%
10 Tout à fait d'accord..... 10		39	65%
NSP/NRP..... 99		3	5%

Q11G:

Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

G) L'information était complète

N =		60	100%
1 Pas du tout d'accord..... 01		2	3%
2	02	1	2%
3	03	1	2%
4	04	0	0%
5	05	0	0%
6	06	0	0%
7	07	2	3%
8	08	4	7%
9	09	7	12%
10 Tout à fait d'accord..... 10		40	67%
NSP/NRP..... 99		3	5%

Q11H:

Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

H) L'information était facile à comprendre

N =		60	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	2	3%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	1	2%
6	06	0	0%
7	07	1	2%
8	08	5	8%
9	09	7	12%
10 Tout à fait d'accord.....	10	41	68%
NSP/NRP.....	99	3	5%

Q11I:

Q11. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

I) Le service que vous avez obtenu répondait à vos attentes

N =		60	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	1	2%
2	02	0	0%
3	03	2	3%
4	04	0	0%
5	05	1	2%
6	06	0	0%
7	07	1	2%
8	08	5	8%
9	09	8	13%
10 Tout à fait d'accord.....	10	40	67%
NSP/NRP.....	99	2	3%

Q12:

Q12. Lors de la dernière élection générale, avez-vous contacté le directeur du scrutin de votre circonscription ou le centre de renseignements du Directeur général des élections à Québec (1-888-élection ou 528-0422 pour la région de Québec) pour obtenir des informations par téléphone ?

N =		1001	100%
Oui	1	27	3%
Non.....	2	972	97%
NSP/NRP.....	9	2	0%

=> Q15

=> Q15

Q13:

Q13. Avez-vous communiqué avec...

N =		27	100%
...Le bureau du directeur du scrutin de votre circonscription.....	1	8	30%
...Le centre de renseignements du Directeur général des élections à Québec.....	2	13	48%
...Les deux.....	3	1	4%
NSP/NRP.....	9	5	19%

Q14A:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

A) Vous avez facilement trouvé le numéro de téléphone du bureau du directeur de scrutin ou du Centre de renseignements

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	1	4%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	3	11%
6	06	0	0%
7	07	0	0%
8	08	1	4%
9	09	4	15%
10 Tout à fait d'accord.....	10	18	67%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q14B:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

B) Vous avez obtenu une ligne rapidement

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	1	4%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	0	0%
6	06	2	7%
7	07	1	4%
8	08	3	11%
9	09	3	11%
10 Tout à fait d'accord.....	10	17	63%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q14C:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

C) Vous avez parlé rapidement à quelqu'un

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	2	7%
2	02	1	4%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	0	0%
6	06	0	0%
7	07	1	4%
8	08	3	11%
9	09	1	4%
10 Tout à fait d'accord.....	10	19	70%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q14D:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

D) Le personnel a été courtois

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	1	4%
4	04	0	0%
5	05	1	4%
6	06	2	7%
7	07	1	4%
8	08	0	0%
9	09	3	11%
10 Tout à fait d'accord.....	10	16	59%
NSP/NRP.....	99	3	11%

Q14E:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

E) Le personnel a tout fait pour résoudre votre problème

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	3	11%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	4	15%
6	06	2	7%
7	07	1	4%
8	08	3	11%
9	09	1	4%
10 Tout à fait d'accord.....	10	12	44%
NSP/NRP.....	99	1	4%

Q14F:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

F) Le personnel a été en mesure de répondre à vos questions

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	1	4%
2	02	1	4%
3	03	1	4%
4	04	0	0%
5	05	1	4%
6	06	3	11%
7	07	1	4%
8	08	2	7%
9	09	3	11%
10 Tout à fait d'accord.....	10	13	48%
NSP/NRP.....	99	1	4%

Q14G:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

G) L'information était fiable

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	1	4%
2	02	0	0%
3	03	1	4%
4	04	0	0%
5	05	3	11%
6	06	1	4%
7	07	0	0%
8	08	1	4%
9	09	1	4%
10 Tout à fait d'accord.....	10	16	59%
NSP/NRP.....	99	3	11%

Q14H:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

H) L'information était complète

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	1	4%
2	02	1	4%
3	03	1	4%
4	04	0	0%
5	05	1	4%
6	06	1	4%
7	07	1	4%
8	08	2	7%
9	09	2	7%
10 Tout à fait d'accord.....	10	15	56%
NSP/NRP.....	99	2	7%

Q14I:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

I) L'information était facile à comprendre

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	2	7%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	1	4%
6	06	1	4%
7	07	0	0%
8	08	4	15%
9	09	1	4%
10 Tout à fait d'accord.....	10	17	63%
NSP/NRP.....	99	1	4%

Q14J:

Q14. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

J) Le service que vous avez obtenu répondait à vos attentes

N =		27	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	6	22%
2	02	2	7%
3	03	1	4%
4	04	0	0%
5	05	2	7%
6	06	0	0%
7	07	1	4%
8	08	0	0%
9	09	3	11%
10 Tout à fait d'accord.....	10	12	44%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q15:

Q15. Vous êtes-vous présenté à une commission de révision afin de vous inscrire ou pour apporter une correction à votre inscription à la liste électorale ?

N =		1001	100%
Oui	1	12	1%
Non.....	2	986	99%
NSP/NRP.....	9	3	0%

=> Q17

=> Q17

Q16A:

Q 16. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

A) Vous avez facilement trouvé le bureau de la commission de révision

N =		12	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	0	0%
6	06	0	0%
7	07	1	8%
8	08	2	17%
9	09	1	8%
10 Tout à fait d'accord.....	10	8	67%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q16B:

Q 16. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

B) La signalisation était adéquate

N =		12	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	1	8%
6	06	0	0%
7	07	0	0%
8	08	1	8%
9	09	2	17%
10 Tout à fait d'accord.....	10	8	67%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q16C:

Q 16. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

C) Le personnel a été courtois

N =		12	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	1	8%
6	06	0	0%
7	07	1	8%
8	08	1	8%
9	09	0	0%
10 Tout à fait d'accord.....	10	9	75%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q16D:

Q 16. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

D) L'information était facile à comprendre

N =		12	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	0	0%
6	06	0	0%
7	07	0	0%
8	08	3	25%
9	09	1	8%
10 Tout à fait d'accord.....	10	8	67%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q16E:

Q 16. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

E) L'information était complète

N =		12	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	1	8%
4	04	0	0%
5	05	1	8%
6	06	1	8%
7	07	0	0%
8	08	1	8%
9	09	0	0%
10 Tout à fait d'accord.....	10	8	67%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q16F:

Q 16. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

F) L'attente était raisonnable

N =		12	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	0	0%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	1	8%
6	06	1	8%
7	07	1	8%
8	08	1	8%
9	09	1	8%
10 Tout à fait d'accord.....	10	7	58%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q16G:

Q 16. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

G) Le service que vous avez obtenu répondait à vos attentes

N =		12	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	1	8%
2	02	0	0%
3	03	0	0%
4	04	0	0%
5	05	0	0%
6	06	0	0%
7	07	0	0%
8	08	3	25%
9	09	0	0%
10 Tout à fait d'accord.....	10	8	67%
NSP/NRP.....	99	0	0%

Q17:

Q17. Lors de la dernière élection provinciale, avez-vous voté (8 décembre 2008)?

N =		1001	100%
Oui	1	798	80%
Non.....	2	203	20%
NSP/PR.....	9	0	0%

=> Q22
=> Q22

Q18:

Q18. Était-ce...

N =		798	100%
...au bureau de vote par anticipation (30 novembre et 1 décembre)....	1	127	16%
...au bureau de vote ordinaire (8 décembre)	2	649	81%
...à domicile ou dans votre établissement (28 et 29 novembre et 2 au 4 décembre)	3	8	1%
...au bureau du directeur du scrutin (28 et 29 novembre et 2 au 4 décembre)	4	9	1%
(autre)	8	4	1%
NSP/PR.....	9	1	0%

Q19A:

Q19. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

A) Vous avez facilement trouvé l'endroit où aller voter

N =		798	100%
1 Pas du tout d'accord	01	4	1%
2	02	4	1%
3	03	1	0%
4	04	3	0%
5	05	7	1%
6	06	6	1%
7	07	5	1%
8	08	32	4%
9	09	36	5%
10 Tout à fait d'accord.....	10	697	87%
NSP/NRP.....	99	3	0%

Q19B:

Q19. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

B) La signalisation était adéquate

N =		798	100%
1 Pas du tout d'accord	01	14	2%
2	02	4	1%
3	03	9	1%
4	04	4	1%
5	05	19	2%
6	06	7	1%
7	07	27	3%
8	08	65	8%
9	09	38	5%
10 Tout à fait d'accord.....	10	592	74%
NSP/NRP.....	99	19	2%

Q19C:

Q19. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

C) Les informations reçues étaient faciles à comprendre

N =		798	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	4	1%
2	02	5	1%
3	03	0	0%
4	04	2	0%
5	05	6	1%
6	06	6	1%
7	07	13	2%
8	08	68	9%
9	09	51	6%
10 Tout à fait d'accord.....	10	639	80%
NSP/NRP.....	99	4	1%

Q19D:

Q19. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

D) Le personnel a été courtois

N =		798	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01 X	1	0%
2	02 X	2	0%
3	03 X	1	0%
4	04 X	1	0%
5	05 X	6	1%
6	06 X	4	1%
7	07 X	10	1%
8	08 X	54	7%
9	09 X	59	7%
10 Tout à fait d'accord.....	10 X	658	82%
NSP/NRP.....	99 X	2	0%

Q19E:

Q19. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

E) L'aménagement assurait la confidentialité du vote

N =		798	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	1	0%
2	02	1	0%
3	03	1	0%
4	04	1	0%
5	05	4	1%
6	06	1	0%
7	07	17	2%
8	08	51	6%
9	09	48	6%
10 Tout à fait d'accord.....	10	671	84%
NSP/NRP.....	99	2	0%

Q19F:

Q19. Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « pas du tout d'accord » et 10 étant « tout à fait d'accord », à quel point diriez-vous que vous êtes en accord avec les énoncés suivants :

F)Le service que vous avez obtenu répondait à vos attentes

N =		798	100%
1 Pas du tout d'accord.....	01	3	0%
2	02	1	0%
3	03	3	0%
4	04	3	0%
5	05	7	1%
6	06	5	1%
7	07	9	1%
8	08	50	6%
9	09	52	7%
10 Tout à fait d'accord.....	10	662	83%
NSP/NRP.....	99	3	0%

Q20:

Q20. À quelle heure êtes-vous allé voter ? (Lire au besoin les choix)

N =		798	100%
Entre 9h30 et 11h30	1	161	20%
Entre 11h30 et 13h30	2	121	15%
Entre 13h30 et 15h30	3	131	16%
Entre 15h30 et 18h30	4	229	29%
Entre 18h30 et 20h00	5	146	18%
NSP/PR.....	9	10	1%

Q21:

Q21. Combien de temps avez-vous attendu pour voter (approximativement)

N =		798	100%
Moins de 10 minutes	1	729	91%
10 à 15 minutes	2	44	6%
16 à 20 minutes	3	8	1%
21 à 30 minutes	4	11	1%
31 à 45 minutes	5	2	0%
Plus de 45 minutes	6	2	0%
NSP/NPR.....	7	2	0%
.....	9	0	0%

Q22:

Q22. Quel serait le temps d'attente maximum que vous seriez prêt à accepter lorsque vous allez voter ?

N =		1001	100%
Moins de 10 minutes	1	256	26%
10 à 15 minutes	2	295	29%
16 à 20 minutes	3	120	12%
21 à 30 minutes	4	145	14%
Plus de 30 minutes	5	155	15%
NSP/NRP.....	9	30	3%

Q24:

Q24. Dans l'ensemble, sur une échelle de 1 à 10, à quel point diriez-vous que vous êtes satisfait des services offerts par le Directeur général des élections du Québec à l'occasion de la récente élection générale, 1 étant « pas du tout satisfait » et 10 étant « tout à fait satisfait ».

N =		1001	100%	
1 Pas du tout d'accord.....	01	12	1%	
2	02	2	0%	
3	03	2	0%	
4	04	7	1%	
5	05	29	3%	
6	06	=> Q26	21	2%
7	07	=> Q26	71	7%
8	08	=> Q26	204	20%
9	09	=> Q26	126	13%
10 Tout à fait d'accord.....	10	=> Q26	478	48%
NSP/NRP.....	99	=> Q26	49	5%

Q25:

Q25. Pourquoi n'êtes-vous pas satisfait(e)? (des services offerts par le Directeur général des élections) (Accepter 2 mentions)

N =		52	100%
Trop d'attente/trop long pour voter.....	01	1	2%
Pas été inscrit/pas eu le droit de voter.....	02	3	6%
Papiers d'identité requis/ne savait pas/ne les avait pas.....	03	0	0%
Pas reçu les instructions/où aller voter, etc.	04	4	8%
Lieu de vote difficile d'accès/pas de stationnement/trop peu	05	2	4%
Bureau de scrutin difficile à trouver ou trop loin.....	06	3	6%
Autre (précisez).....	90 O	33	63%
Aucun autre	96	4	8%
NSP/NRP.....	99 X	6	12%

Q26:

Q26. Présentement, aux élections provinciales, le vote se fait sur papier, de façon traditionnelle. Seriez-vous très favorable, assez, peu ou pas du tout favorable à ce que le vote se fasse de façon électronique ?

N =		1001	100%
Tres	1	252	25%
Assez	2	247	25%
Peu	3	128	13%
Pas du tout	4	331	33%
NSP/PR.....	9	43	4%

Q27:

Q27. Seriez-vous très intéressé(e), assez, peu ou pas du tout intéressé(e) par le vote électronique si des mesures de sécurité le permettaient ?

N =		1001	100%
Très	1	328	33%
Assez	2	282	28%
Peu	3	124	12%
Pas du tout	4	244	24%
NSP/PR.....	9	23	2%

Q28:

Q28. Si les mesures de sécurité le permettaient, seriez-vous très favorable, assez, peu ou pas du tout favorable à ce que le vote par Internet ou par téléphone soit offert aux élections provinciales?

N =	1001	100%
Très	262	26%
Assez	182	18%
Peu	116	12%
Pas du tout	422	42%
NSP/PR.....	19	2%

Q29:

Q29. Si le jour du scrutin était le dimanche, seriez-vous plus ou moins porté(e) à aller voter que si c'était le lundi ou est-ce que ça ne changerait rien pour vous?

N =	1001	100%
Plus porté(e) à aller voter	114	11%
Moins porté(e) à aller voter.....	113	11%
Ça ne changerait rien	769	77%
NSP/NRP.....	5	0%

Q30:

Q30. Seriez-vous favorable à ce que les élections provinciales se tiennent à date fixe, après un mandat de durée pré-déterminée (Explication : un mandat qui aurait toujours la même durée)?

N =	1001	100%
Oui	753	75%
Non.....	180	18%
NSP/PR.....	68	7%

Q31:

Q31. Le vote par correspondance (par la poste) est actuellement réservé aux Québécois qui résident hors de la province au moment du scrutin. Seriez-vous très favorable, assez, peu ou pas du tout favorable à ce que le vote par correspondance soit offert à l'ensemble des électeurs québécois ?

N =	992	100%
Très	198	20%
Assez	243	24%
Peu	164	17%
Pas du tout	348	35%
NSP/PR.....	39	4%

Q32:

Q32. Saviez-vous qu'au Québec, la loi sur le financement des partis politiques interdit aux entreprises et autres personnes morales de participer au financement des partis politiques et des candidats, et que la loi réserve aux seuls électeurs le droit de faire des contributions politiques?

N =	992	100%
Oui	527	53%
Non.....	450	45%
NSP/PR.....	15	2%

Q33:

Q33. Êtes-vous d'accord avec le principe d'interdire les contributions des entreprises et autres personnes morales au financement politique?

N =	991	100%
Oui	702	71%
Non.....	196	20%
NSP/PR.....	93	9%

Q34:

Q34. Saviez-vous qu'au Québec, un électeur peut contribuer un maximum de 3 000 \$ par année par parti politique?

N =	1001	100%
Oui	326	33%
Non.....	670	67%
NSP/PR.....	5	0%

Q35:

Q35. Ce maximum de 3 000 \$ par année par parti politique vous semble-t-il?

rotation -> 3.....		
N =	1001	100%
Trop élevé	190	19%
Correct.....	650	65%
Pas assez élevé	51	5%
NSP/NRP.....	110	11%

Q36:

Q36. Vous-même, avez-vous déjà contribué au financement d'un parti politique ou d'un candidat au provincial?

N =	1001	100%
Oui	165	16%
Non.....	822	82%
NSP/PR.....	14	1%

Q37:

Q37. Selon vous, les règles concernant le financement des partis politiques et des candidats sont-elles, toujours, la plupart du temps, à l'occasion ou jamais respectées par les Québécois?

N =	1001	100%
Toujours.....	68	7%
La plupart du temps.....	339	34%
À l'occasion.....	230	23%
Jamais.....	69	7%
NSP/NRP.....	295	29%

Q38:

Q38. À votre avis, ces règles (sur le financement politique au Québec) sont-elles, plus, autant ou moins respectées que celles des autres lois qui s'appliquent au Québec?

rotation -> 3.....		
N =	1001	100%
Plus.....	59	6%
Autant.....	468	47%
Moins.....	171	17%
NSP/NRP.....	303	30%

Q39:

Q39. Avez-vous déjà eu connaissance d'un événement précis où les règles de financement politique provinciales n'ont pas été respectées?

N =	1001	100%
Oui	99	10%
Non.....	865	86%
NSP/PR.....	37	4%

Q40:

Nous terminons avec quelques questions de description générale. Q40. À quel groupe d'âge appartenez-vous? (Vous pouvez accepter une réponse spontanée)

N =	1001	100%
18 à 24 ans.....	59	6%
25 à 34 ans.....	139	14%
35 à 44 ans.....	178	18%
45 à 54 ans.....	197	20%
55 à 64 ans.....	222	22%
65 à 74 ans.....	132	13%
75 ans et plus	71	7%
NSP/NRP.....	3	0%

Q41:

Q41. Au total, combien d'années de scolarité avez-vous complétées? (Vous pouvez accepter une réponse spontanée)

N =	1001	100%
12 ans et moins (secondaire ou moins)	409	41%
13 à 15 ans (collégial).....	251	25%
16 ans et plus (universitaire).....	336	34%
NSP/NRP.....	5	0%

Q42:

Q42. Quelle est la première langue que vous avez apprise dans votre enfance et que vous comprenez encore ?

N =	1001	100%
Anglais	80	8%
Français.....	855	85%
Autre.....	63	6%
NSP/NRP.....	3	0%

Q43:

Q43. Combien de personnes résident dans la municipalité où vous habitez? (Vous pouvez accepter une réponse spontanée)

=> +1		
if NON REG=3		
N =	401	100%
1=Moins de 5 000.....	140	35%
2=5 000 et plus.....	227	57%
9=*NSP/NRP.....	34	8%

Q44:

Q44. Quel est votre revenu familial brut annuel? (Vous pouvez accepter une réponse spontanée. Mettre la borne dans la catégorie inférieure.)

N =		1001	100%
Moins de 15 000 \$	1	81	8%
De 15 000 \$ à 25 000 \$.....	2	119	12%
De 25 000 \$ à 35 000 \$.....	3	117	12%
De 35 000 \$ à 55 000 \$.....	4	166	17%
De 55 000 \$ à 75 000 \$.....	5	139	14%
De 75 000 \$ à 100 000\$.....	6	88	9%
100 000\$ et plus	7	96	10%
NSP/NRP.....	9	195	19%

SEXE:

SEXE.(Notez le sexe du répondant)

N =		1001	100%
Homme	1	433	43%
Femme.....	2	568	57%

MERCI:

MERCI. J'aimerais vous remercier de votre collaboration au nom du Directeur général des élections du Québec et de la firme Jolicoeur et Associés. Je vous souhaite une bonne fin de journée.

Tapez 1 pour compléter le questionnaire.....	1 D	1001	100%
--	-----	------	------

INT99:

ENTREVUE COMPLÉTÉE DURÉE DE L'ENTREVUE : \$T

N =		1001	100%
ENTREVUE LONGUE COMPLÉTÉE.....	CO D => /FIN	1001	100%